

**TAMING AMERICAN POWER. THE GLOBAL RESPONSE TO US PRIMACY**

Stephen M. Walt  
Londres, Norton, 2005, pages

**THE OPPORTUNITY. AMERICA'S MOMENT TO ALTER HISTORY'S CURSE**

Richard Haass  
New York, Public Affairs, 2005, 242 pages

**AMERICA AT THE CROSSROADS.  
DEMOCRACY, POWER, AND THE NEO-CONSERVATIVE LEGACY**

Francis Fukuyama  
New Haven, Yale University Press, 2006, 240 pages

Dans l'*International Herald Tribune* du 19 août 2005, le rédacteur en chef de Foreign Affairs, Gideon Rose, croyait pouvoir annoncer la conversion de l'Administration Bush au réalisme depuis le début de son deuxième mandat<sup>1</sup>. Il y voyait un nouvel exemple d'un cycle familial de l'histoire américaine : l'alternance entre une politique dite réaliste, prudente et pragmatique, fondée sur l'intérêt national, et une politique plus audacieuse, se voulant plus morale ou idéaliste et se donnant une mission universelle. Celle-ci (celle, à des titres divers, de Kennedy, de Carter, de Reagan première manière, de George W. Bush au cours de son premier mandat) aboutit inévitablement à des échecs ou des impasses qui ramènent sur le devant de la scène les réalistes chargés de limiter les dégâts (Eisenhower, Nixon, Bush Père, Bush deuxième manière).

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que l'atmosphère politique et intellectuelle des États-Unis a évolué dans un sens favorable à l'école réaliste. À l'imposante bibliothèque consacrée aux néo-conservateurs et à la doctrine Bush pour les expliquer, les illustrer ou les attaquer, succède une nouvelle vague d'ouvrages qui, prenant acte de leur échec, s'efforcent de tracer une voie nouvelle, laquelle n'est souvent qu'un retour à la modération et à la sagesse diplomatique traditionnelle.

Les auteurs de ces trois ouvrages, Stephen M. Walt, Richard Haass et Francis Fukuyama, se situent sur une échelle décroissante dans l'ancienneté et l'intensité de leur opposition à l'entreprise impériale actuelle. Stephen Walt est un opposant de la première heure, en tant que théoricien réaliste orthodoxe, membre fondateur actif de la Coalition for a Realistic

---

1. G. Rose, « The Bush Administration gets real », *International Herald Tribune*, 19 août 2005.

Foreign Policy, qui dénonçait, en 2003, les dangers de la direction impériale adoptée par George W. Bush. Richard Haass, républicain modéré, avait été le théoricien du rôle des États-Unis comme « shérif réticent » intervenant pour maintenir l'ordre à la tête d'une coalition de circonstance, puis directeur du Policy Planning Staff sous Colin Powell et est devenu beaucoup plus ouvertement critique de la politique actuelle depuis qu'il a quitté ses fonctions pour prendre celle de président du Council on Foreign Relations et que son patron a lui-même quitté le poste de secrétaire d'État.

Enfin Francis Fukuyama a été jusqu'à la guerre d'Irak un compagnon de route des néo-conservateurs, dont il a signé les manifestes de la fin des années 1990 appelant à une politique américaine plus offensive et, notamment, au renversement de Saddam Hussein. Son opposition, esquissée dès 2002, s'est déclarée publiquement en 2004 et l'a amené, après une polémique acerbe avec Charles Krauthammer, à fonder, en compagnie notamment de Zbigniew Brzezinski, une nouvelle revue, *The American Interest*, destinée à définir et à défendre une nouvelle ligne, qu'il appelle un « wilsonisme réaliste ».

Les trois livres ont beaucoup de thèmes communs : la critique de la guerre en Irak, de la doctrine de la guerre préventive déguisée en guerre préemptive, de la propension bushienne à l'unilatéralisme et à la surestimation de la force militaire comme instrument de la politique. Tous les trois considèrent que l'empire ou l'« hégémonie bienveillante » sont impossibles à l'âge du nationalisme. Aucun des trois, cependant, ne veut renoncer à la primauté américaine et à son caractère positif, à condition que les États-Unis apprennent la modération, l'art d'écouter les autres et l'acceptation de règles communes et d'un multilatéralisme multiple, échappant à l'alternative de l'unilatéralisme et d'une obéissance inconditionnelle à l'Organisation des Nations unies (ONU). Mais chacun a ses points forts et, sinon ses points faibles, du moins ses limites propres.

*Taming American Power* a l'originalité, rare chez les auteurs américains, de regarder les États-Unis avec les lunettes du monde extérieur. Il documente, à grand renfort de sondages, l'extraordinaire chute de popularité que la politique du président Bush, la guerre d'Irak, les photos d'Abou Graïb ont infligée aux États-Unis. Mais son apport le plus précieux est l'analyse des différentes tactiques à l'aide desquelles les autres États, incapables de faire équilibre selon le modèle classique à la puissance hégémonique, en lui opposant une coalition égale ou supérieure en puissance, s'arrangent néanmoins pour faire obstacle à ses desseins. C'est ce que l'auteur, à la suite de Robert Pape, appelle *soft balancing*. Les stratégies asymétriques, la mauvaise volonté dans l'exécution des politiques communes, où l'on suit le leader en traînant les pieds, l'emploi de normes et d'institutions pour ligoter

Gulliver (Walt note à juste titre que cette stratégie est beaucoup moins efficace quand il s'agit de sécurité que d'économie), le chantage, la délégitimation, sont autant de « manières de subvertir, de harasser, de saper, de dissuader, d'ennuyer les États-Unis pour faire pièce à leur politique ».

Brillant et convaincant dans cette démonstration, Walt l'est peut-être moins dans ses conclusions pratiques. Il recommande aux États-Unis une politique d'*off-shore balancing*, inspirée de celle du Royaume-Uni dans l'équilibre européen : ne pas s'empêtrer dans une présence massive et permanente, mais se contenter d'intervenir à la pièce, en gardant sa liberté d'action pour rétablir l'équilibre devant la menace de puissances continentales. Il sous-estime peut-être l'incertitude, voire l'insécurité ainsi créées chez les alliés des Américains et le danger que leurs ennemis ne voient dans cette stratégie une preuve de faiblesse et d'abandon. D'une manière générale, si ses propositions sont souvent, comme sur le problème israélo-palestinien, réalistes dans le meilleur sens du terme, et courageuses dans le contexte américain, sa foi dans les solutions diplomatiques l'amène parfois à un optimisme peu réaliste. Ainsi, à propos de la prolifération nucléaire, s'il a raison de voir dans la politique de l'Administration Bush qui affiche son mépris pour le Traité de non-prolifération (TNP) et son attachement aux armes nucléaires, une attitude désastreuse au point de vue de la lutte contre la prolifération, son idée d'un « grand marchandage » par lequel les États-Unis réduiraient le rôle des armes nucléaires dans leur stratégie et obtiendraient en échange que la Corée du Nord ou l'Iran renoncent aux armes nucléaires, ne tient pas compte des motivations idéologiques ou régionales qui les leur font rechercher.

Dans le livre de Richard Haass, on trouve également une critique efficace, plus discrète et feutrée que celle de Walt, des excès idéologiques et aventuristes de l'Administration Bush, mais aussi un optimisme un peu facile dans la recherche de solutions alternatives. Le concept positif de Haass, qu'il voudrait substituer à l'endiguement de George Kennan valable pendant la guerre froide, est celui d'intégration. Mais, d'une part, il conçoit celle-ci comme inspirée et dirigée par les États-Unis, ce qui ne peut manquer d'être interprété comme un « impérialisme soft », celui, justement, du *soft power*, et susciter chez beaucoup une réaction de rejet. D'autre part, on ne sait pas s'il s'agit de viser une intégration du type de celle de l'Union européenne, impliquant des transferts réels de souveraineté, ou simplement une adoption enthousiaste de la mondialisation et du multilatéralisme.

C'est probablement Fukuyama qui aboutit à la synthèse la plus satisfaisante, condensée dans la formule un peu ambiguë d'un « wilsonisme réaliste ». Prise en tant que telle, il est difficile de la distinguer du « réalisme démocratique » prôné par Charles Krauthammer, que l'auteur a attaqué

vigoureusement, ou de « l'idéalisme pragmatique » dont se réclame désormais Condoleezza Rice. Mais Fukuyama réussit à définir une position plus réaliste à la fois que celle des wilsoniens classiques (avec leur foi dans une organisation internationale qui dépasserait définitivement l'équilibre des puissances) et que celle des néo-conservateurs et de leur « wilsonisme botté », sans pour autant abandonner leur apport essentiel – la foi dans l'importance des régimes politiques intérieurs et dans la promotion de la démocratie. Il refuse à la fois le légalisme onusien et la militarisation de la politique extérieure et l'*hubris* aventuriste de l'équipe Bush, sans retomber dans la vision purement interétatique et conservatrice des « réalistes » classiques. Le livre est riche en analyses et en suggestions sur les combinaisons à trouver entre le *hard power* et le *soft power*, sur les leçons des erreurs de la guerre d'Irak quant à la validité des notions de prévention et de préemption, sur les multilatéralismes multiples, sur les perspectives d'un ordre international à l'intérieur duquel les États-Unis, sans abandonner leur souveraineté ni leur liberté d'action, se donneraient une légitimité fondée sur la réciprocité et la concertation.

Il lui arrive aussi, cependant, de pécher par optimisme ou par simplification. C'est ainsi que, critiquant à juste titre l'identification bushiste de la guerre contre l'Irak et de la guerre contre le terrorisme, ainsi que l'idée que pour combattre celui-ci, il faudrait aller à la source et renverser les régimes dont proviennent les dirigeants d'Al-Qaida, il passe à l'autre extrême en adoptant sans guère de nuances la théorie, partiellement vraie mais sans doute excessive, d'Olivier Roy. Pour celui-ci, ce n'est pas dans les madrasas qu'il faut chercher la clef du terrorisme et des attentats-suicide, mais en Occident même, dans la réaction de jeunes immigrés formés dans ses écoles et ses universités, mais déracinés et réagissant violemment contre un monde qui leur fait horreur. Fukuyama conclut, en pensant à Mohammed Atta, le leader des auteurs du 11 septembre 2001 formé à Hambourg, que le foyer du terrorisme se trouve non au Moyen-Orient mais en Europe occidentale, et que la clef en est l'inaptitude de l'Europe occidentale à intégrer ses immigrés. On ne saurait contester cette dernière constatation, mais c'est aller un peu vite en besogne que de lui faire porter tout le poids du terrorisme et des attentats-suicide. Que faire, alors, d'Abou Moussab Al-Zarkawi, des attentats-suicide palestiniens, de ceux du Maroc ou d'Indonésie ? Il faut bien reconnaître que ce qui était faux au départ est en train de devenir vrai : Al-Qaida opère bien maintenant en Irak, et l'on assiste bien à la mondialisation du terrorisme en même temps qu'à sa décentralisation.

De même, lorsque Fukuyama pense que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et une « communauté des démocraties » pourraient être des formes de multilatéralisme politique préférables à l'unilatéralisme

américain et à l'ONU, il n'a pas tort, à certaines conditions, mais il sous-estime peut-être la profondeur du ressentiment créé par les actions, qu'il critique, du gouvernement Bush, et donc la méfiance que les initiatives américaines, même dans les directions favorables au multilatéralisme, risquent de susciter, surtout si elles sont officielles et voyantes.

D'une manière générale, les trois ouvrages paraissent irréfutables dans leur dénonciation convergente des politiques du premier mandat de la présidence Bush, mais, peut-être, trop optimistes encore sur les chances de réparer les dégâts en suivant leurs recommandations. L'alliance du fanatisme et de la technologie, justement dénoncée par Bush qui, en véritable pompier incendiaire, n'a fait que l'aggraver, risque de résister à la sagesse et à la prudence politiques que nos trois auteurs recommandent et que leurs livres illustrent à merveille.

**Pierre Hassner**

directeur de recherche émérite  
au Centre d'études et de recherches internationales (CERI)  
de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP)

## RELATIONS INTERNATIONALES

---

### WAR AND THE LAW OF NATIONS. A GENERAL HISTORY

Stephen C. Neff  
Cambridge, Cambridge University  
Press, 2005, 455 pages

Le projet est ici de faire une histoire des conceptions de la guerre des origines de l'humanité à nos jours à travers l'évolution du droit international. Selon Stephen Neff, de nombreux ouvrages ont traité des transformations du droit dans la « conduite » de la guerre, mais peu se sont intéressés à l'évolution des conceptions légales. Ce sont donc les conceptions philosophico-juridiques des relations internationales sous-tendant les pratiques et les théories de la guerre qui forment le sujet de cette synthèse ambitieuse. Bien que l'auteur tente d'englober les mondes non européens dans son histoire, la présence des mondes arabo-islamique ou sinisé est néanmoins très succincte. Stephen Neff s'en défend en mettant en avant le fait que ce sont surtout les développements européens des théories de la guerre (notamment en relation avec les théories antiques et modernes du droit naturel) qui ont influencé le droit public international contemporain.

L'auteur distingue quatre périodes : dans la première, des débuts de l'histoire jusqu'en 1600, la guerre est avant tout considérée comme une manière d'appliquer le droit. Cette conception culmine dans les théories scolastiques de la guerre

juste, héritières de la pensée antique et chrétienne. La deuxième, de 1600 à 1815, est qualifiée par l'auteur de « période de transition » : s'y forment les prémices du droit public international contemporain. La guerre cesse progressivement d'être pensée comme un instrument de la justice divine pour devenir un outil proprement humain. La troisième période, le XIX<sup>e</sup> siècle, est celle du positivisme triomphant. La guerre est désormais considérée comme l'expression ordinaire d'un conflit d'intérêts nationaux divergents et non plus comme un moyen de matérialiser un ordre transcendant, philosophique ou religieux. La guerre du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par son institutionnalisation poussée, elle devient une « institution du droit international » proprement dite. Dans la dernière période, de 1918 à nos jours, on assiste à un retour à une conception « néo-médiévale » (si l'on peut employer ce terme !) du rapport entre droit et guerre. La mise hors-la-loi de la guerre par la Société des nations (SDN), puis sous d'autres formes par l'Organisation des Nations unies (ONU), implique la fin de l'institutionnalisation de la guerre en droit international caractéristique de la période précédente. La problématique de la guerre juste fait un retour marqué tandis que de nouvelles formes de guerre (conflits coloniaux, terrorisme international) apparaissent.

Stephen Neff voit dans cette évolution générale, non un progrès des idées juridiques sur la guerre (les théories stoïciennes de la guerre ne sont ni « inférieures » ni « supérieures » aux idées actuelles) mais le

conflit historique entre deux approches des relations internationales : l'une, hobbesienne, accepte la permanence de la guerre ; l'autre, inspirée par le droit naturel et ses dérivés, fait de la paix un idéal de la raison.

Les historiens se méfient – à tort ou à raison – des « grandes fresques », surtout dans le cas de phénomènes aussi multiformes que la guerre et le droit. Ils doutent souvent des raccourcis imposés par la synthèse à une telle échelle (ici de la préhistoire à nos jours). Par ailleurs, ils trouvent que les juristes ou sociologues des relations internationales ont tendance à plaquer les conceptions contemporaines sur les périodes les plus reculées de l'histoire. Bien qu'il s'en défende, le présent ouvrage n'échappe pas à ce reproche. Ainsi, peut-on réellement parler de « relations internationales » ou d'« États-nations » pour les périodes antérieures à la Révolution française alors même que les acteurs des relations entre États à l'époque moderne sont des souverains, des princes, des dynasties dont les intérêts sont très loin de correspondre à des « intérêts nationaux », concept qui devrait être interrogé pour les périodes antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle. Peut-on utiliser, sans verser dans le réductionnisme, le concept de « période de transition » appliqué à la presque totalité de l'époque dite moderne de 1600 à 1815 ? De même, n'y a-t-il pas une dose de déterminisme dans le fait d'affirmer que l'idée de juste cause de la guerre ne survit du XVI<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle qu'à l'état d'anachronisme ? L'importance

excessive accordée aux idées de Hobbes et de Machiavel (qui ne sont ni l'un ni l'autre considérés par leurs contemporains comme des spécialistes des relations entre les souverains et n'ont jamais fait de théorie en tant que telle des rapports entre les peuples) n'est-elle pas le fruit d'une conception téléologique de la pensée politique ? Les travaux historiques récents sur la question ont, au contraire, plutôt montré à quel point le droit naturel continuait à encadrer la pensée des juristes au moins jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et que la pensée de Hobbes et de Machiavel était largement absente de la réflexion sur la guerre et les relations internationales. On peut être également étonné par l'affirmation liminaire de l'auteur selon laquelle la perspective des conceptions du droit international et des relations entre les peuples a été négligée dans l'historiographie récente : le thème a connu, ces dernières années, un renouveau décisif chez certains historiens, français (voir la *Nouvelle histoire des relations internationales*) et européens (Christian Windler ou par exemple le recueil *War, Peace and World Orders in European History* dirigé par Anja V. Hartmann et Beatrice Heuser, qui réunit des historiens français, allemands et anglais)<sup>1</sup>.

1. Voir les trois tomes de la *Nouvelle Histoire des relations internationales* signés par J.-M. Sallman pour le XVI<sup>e</sup> siècle, Cl. Gantet pour le XVII<sup>e</sup> siècle et J.-P. Bois pour le XVIII<sup>e</sup> siècle. La série est parue aux éditions du Seuil en 2004-2005. Voir également C. Windler, *La Diplomatie comme expérience de l'autre. Consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, Droz, 2002, et A.V. Hartmann et B. Heuser (dir.), *War, Peace and World Orders in European History*, Londres, Routledge, 2004.

Ces quelques remarques ne remettent pas en cause l'intérêt du projet ni l'ampleur de la synthèse réalisée par l'auteur.

**Marc Belissa**

### LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DANS L'APRÈS-11 SEPTEMBRE

Serge Sur

Paris, LGDJ, 2005, 162 pages

L'actualité internationale des dernières années a placé l'Organisation des Nations unies (ONU) et son Conseil de sécurité au centre du débat sur la régulation du désordre international par le droit, la coopération, l'acceptation par les États d'un certain nombre de normes. Dans cette fonction de régulation, le Conseil de sécurité fut alternativement central et marginalisé, donnant lieu dans les deux cas à des débats sur sa capacité à répondre aux défis de la sécurité internationale et à encadrer l'action des États.

C'est au cœur de cette problématique que se situe l'ouvrage de Serge Sur, professeur de droit international qui depuis longtemps croise analyse juridique et analyse politique des faits internationaux.

Serge Sur commence son ouvrage par une présentation objective des forces et faiblesses du Conseil de sécurité, tantôt « monstre » parce qu'omnipotent et au service des seuls puissants, tantôt « victime » des mêmes puissants, lesquels placent leurs intérêts individuels avant l'intérêt collectif.

S'ensuit une analyse précise et documentée du rôle du Conseil dans l'encadrement du recours à la force au cours des trois épisodes du Kosovo, du 11 septembre 2001 et de l'Irak. Bien sûr, les trois cas font apparaître les fortunes diverses du Conseil et Serge Sur déplore sa mise à l'écart, au Kosovo puis en Irak. Mais il loue aussi sa capacité à reprendre place au centre du système international après qu'il en fut écarté. C'est la « récupération habile » (p. 44) permise par la résolution 1244 dans le cas du Kosovo, ou même l'« intégrité du Conseil de sécurité » (p. 79) qui aurait été sauvegardée par la menace de veto français dans le cas de l'Irak. Entre les deux événements, le Conseil de sécurité démontre sa vitalité et sa flexibilité en encadrant la réponse aux attentats du 11 septembre, d'abord par son interprétation de la légitime défense (résolution 1368), ensuite par son rôle normatif dans la lutte contre le financement du terrorisme (résolution 1373).

Au travers de ces différents éléments, se dégage une vision résolument optimiste du Conseil de sécurité : d'une part le Conseil aurait « pleinement conservé ses capacités et ses virtualités » (p. 107) en dépit des difficultés récentes ; d'autre part il reste saisi de nombreuses situations touchant à la sécurité internationale et où sa centralité paraît plus évidente.

En somme, Serge Sur fait sienne la thèse selon laquelle le Conseil de sécurité est imparfait mais indispensable ; il reste l'unique source



de légitimité pour l'action des États sur la scène internationale et en particulier le recours à la force, une caractéristique que les Américains n'auraient pas réussi à éroder significativement (p. 156). Après tout, si tel est le cas, une telle résistance n'est-elle pas la preuve d'une forme de vitalité et de pertinence (*relevance*) ?

**Thierry Tardy**

### JUSTIFIER LA GUERRE ?

#### DE L'HUMANITAIRE AU CONTRE-TERRORISME

Gilles Andréani  
et Pierre Hassner (dir.)  
Paris, Presses de Sciences Po,  
2005, 364 pages

Ce beau volume est le fruit d'une réflexion collective, menée dans le cadre du séminaire « Éthique et relations internationales : un regard croisé transatlantique », mis en place par le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de la Fondation nationale des sciences politiques et le Centre d'analyse et de prévision (CAP) du ministère des Affaires étrangères. Après une décennie marquée par la multiplication des « interventions humanitaires », les défis du terrorisme et du contre-terrorisme ont remis au premier plan l'impératif sécuritaire. C'est dire si les concepts de droit et de force, de légalité et de légitimité, de morale et d'empirisme, de « logique » et d'« expérience » se trouvent remis en cause, entraînant des divergences de vues profondes entre Américains et Européens.

Le premier temps de la discussion est consacré à « la moralité du recours à la force », en tenant compte des « nouvelles figures de l'intervention », avec l'élargissement des notions de menace à la paix et de légitime défense dans la pratique du Conseil de sécurité, comme dans la conceptualisation de la « responsabilité collective de protéger » avec la déclaration du sommet de septembre 2005. Les dilemmes de l'action sont analysés aux niveaux doctrinal – avec l'actualisation de la notion de « guerre juste » que présente Christian Mellon – et pratique – avec l'étude de Sir Michael Quinlan qui en souligne les applications concrètes. L'analyse déborde le cadre du droit de la guerre pour prendre en compte le *jus post bellum* – ce qu'Ariel Colonomos appelle le *jus ad pacem*. Cette dimension *ex post* est aussi illustrée par Eric Chevallier qui évoque, à la lumière du Kosovo, les « leçons d'après-guerre » : la fin ne justifie pas les moyens, mais les résultats viennent juger la décision. La théorie de la « guerre juste » a toujours pris en compte les conséquences : non seulement avec le principe de proportionnalité, mais en invoquant l'« espérance de succès ». L'argument rend d'ailleurs justice au reproche de « doubles standards », au nom d'un « principe d'éthique » là où il est habituel de ne voir que démission et hypocrisie. Le choix n'est pas entre le tout ou rien, l'aventure militaire et « le risque de ne rien faire », comme le montre Sir Michael à propos de la guerre en Irak (p. 73). Ainsi s'établit une dialectique permanente entre

le « légal » et le « moral », entre le possible et le nécessaire. Dans ce double registre, comme le rappelle Christian Mellon, le choix peut n'être « qu'entre une inaction juridiquement correcte et une action éthiquement nécessaire » (p. 96).

C'est dans ce contexte que la « guerre au terrorisme », thème d'une deuxième partie, donne une nouvelle dimension au débat transatlantique. Sir Adam Roberts resitue la lutte contre le terrorisme dans la perspective historique, évoquant différentes hypothèses permettant de concevoir un terme, à défaut d'une impossible « victoire ». Gilles Andréani analyse précisément les limites du concept de guerre contre le terrorisme, avec son effet amplificateur qui « fait le jeu des terroristes ». Il montre comment les États-Unis, en privilégiant la démocratisation du Moyen-Orient, négligent des « facteurs politiques où leur responsabilité est engagée », tout comme la mobilisation que suscitent leurs interventions dans le monde arabe. « Un Moyen-Orient où gagne la démocratie risquera d'être plus nationaliste et plus antiaméricain qu'il ne l'est aujourd'hui » (p. 193). Christoph Bertram souligne une contradiction supplémentaire de la « guerre globale » des États-Unis, qui les fait négliger une approche cas par cas des différentes « cibles », et surtout mobiliser dans leur coalition des alliés pour le moins douteux, affaiblissant la légitimité de leur cause.

Les deux articles de Michael Glennon esquissent une défense radicale de la thèse américaine, opposant les discours aux réalités, pour mieux vanter le « réalisme pragmatique » des États-Unis. L'article « Droit, légitimité et intervention militaire » montre brillamment comment l'intervention américaine en Irak viole le principe du non-recours à la force qui est au cœur de la Charte des Nations unies. Il importe sans doute peu à ce niveau de raisonnement que la Cour internationale de justice – dans le droit fil de son arrêt de 1986 qui n'a pas manqué d'irriter les États-Unis – vienne de réaffirmer ce principe fondamental dans un arrêt du 19 décembre 2005. Faire de cette violation un « principe de liberté » (p. 232) ne suffit pas à démontrer l'intérêt qu'ont les États-Unis à tuer la Charte de San Francisco. Faire des traités internationaux de simples « chiffons de papier » n'est pas la meilleure façon de fonder un « ordre international », de garantir la sécurité juridique et de gagner la confiance des autres États. À cet égard, Pierre Bulher montre bien que la notion de légalité garde toute sa place dans la rationalité des décideurs, « non pas comme un corps de règles commandant la vénération au nom de la sacralité du droit, mais sur le mode d'un calcul d'opportunité intégrant les avantages et le coût associé à ce qui peut être perçu comme une transgression du droit » (p. 260).

Face à la « privatisation de la violence de masse » que constitue

le terrorisme, le risque de mimétisme aboutissant à la destruction de la norme internationale est évident. Pierre Hassner conclut en évoquant les « contradictions de l'ordre ». Partant du constat que « ni les États-Unis ni l'Union européenne n'ont résolu le problème de l'articulation optimale entre le droit et la force, pas plus qu'entre la morale et la politique », il prône la recherche d'un nouvel « équilibre entre inégalité et réciprocité, pluralisme et solidarité », à travers « l'adaptation réciproque d'institutions ambiguës et de changements contradictoires ». Cette acceptation nuancée de la complexité est sans doute la moins mauvaise réponse possible au dilemme de l'heure, qui oppose unilatéralisme aveugle et impuissance collective.

**Emmanuel Decaux**

### FÉDÉRALISME ET ANTIFÉDÉRALISME

François Vergnolle de Chantal  
Paris, Puf, coll. « Que sais-je », 2005

Au regard de la modestie affichée de son ambition théorique, ce petit ouvrage tient largement ses promesses. Il s'agit en effet de dire l'intérêt, mais aussi les limites, d'une comparaison entre les exemples connus de fédéralisme, en premier lieu ceux des États-Unis, et de la construction européenne. La référence américaine est ici centrale, les termes mêmes du titre étant empruntés au vocabulaire politique américain : il n'y a pas sur le vieux continent d'« antifédéralistes », sauf par analogie.

Rappelant d'abord le développement historique du fédéralisme américain, F. Vergnolle de Chantal montre combien cet assemblage institutionnel est le fruit d'un long processus, d'ajustements successifs dont les trois grandes étapes seraient la guerre de Sécession, le New Deal, et les revendications sociales et civiques des années 1960. Il pointe l'indétermination du terme même de « fédéralisme », qui après avoir longtemps fait référence à la volonté de donner un corps à l'unité politique du territoire américain, désigne désormais la défense d'une plus grande autonomie des États. L'auteur fait ensuite un détour par le Canada et l'Australie, où l'on voit que même dans deux pays neufs, terres d'immigration, à qui l'héritage colonial britannique prête une parenté culturelle et linguistique, le fédéralisme a connu des évolutions contraires. Le Canada se heurte aujourd'hui à un quasi-séparatisme, alors que l'Australie fonctionne comme une république, n'en refusant plus que le nom. Confrontées enfin au cas européen, ces quelques clés de lecture viennent relativiser la pertinence de la comparaison, tout en montrant malgré tout ce qu'elle peut avoir d'éclairant.

Cette troisième partie va d'abord contre l'idée qu'un projet fédéral en Europe serait forcément une importation étrangère. On y revient sur les origines d'une pensée fédéraliste dans les milieux de la Réforme, où naît l'idée d'un partage de la souveraineté entre deux niveaux de gouvernement. À ces premiers

germes de doctrine, dont la philosophie politique européenne s'est par la suite détournée, vient s'ajouter au XIX<sup>e</sup> siècle la notion de « subsidiarité », fruit des préoccupations sociales de l'Église catholique, et enfin, au XX<sup>e</sup> siècle, l'idéal mieux connu des fondateurs de l'Europe actuelle, d'un continent uni dans la paix par la prospérité économique. Mais s'il y a bien là quelques ingrédients autochtones de fédéralisme, le constat sur le fonctionnement de l'Union est clair : créature paradoxale des États-nations, l'UE n'en est en rien affranchie. Il existe bien une technocratie bruxelloise, avec ses mécanismes et ses opacités, mais pas d'espace politique européen où une autonomie fiscale, par exemple, permettrait la prise de décision à l'échelle supranationale.

Ce qui ne veut pas dire que le projet fédéral est inapplicable à notre continent, mais plutôt que nul aujourd'hui ne le porte réellement. Les exemples américain, canadien et australien montrent qu'une dose d'homogénéité des sociétés est un préalable nécessaire à l'arrangement fédéral, mais aussi que ce dernier peut prendre des formes variées. Dans ces trois cas, en revanche, la réussite ou l'échec du fédéralisme sont passés par une « nationalisation », ou au contraire une « territorialisation » du discours des partis politiques. Pour ceux qu'attriste l'échec du référendum sur le Traité constitutionnel, il reste alors à espérer l'avènement d'un vrai parti poli-

tique européen, qui cherche une audience au-delà des frontières d'un seul État.

**Anne-Lorraine Bujon de l'Estang**

### LA FIN DE L'OCCIDENT. L'AMÉRIQUE, L'EUROPE ET LE MOYEN-ORIENT

François Heisbourg  
Paris, Odile Jacob, 2005,  
272 pages

François Heisbourg dresse un état des lieux pessimiste des risques qui pèsent sur l'ordre international au lendemain de la réélection de George W. Bush. Si jamais, depuis la guerre froide, « le monde n'a été plus près d'une confrontation planétaire » (p. 11), c'est en raison du choc de deux phénomènes.

D'une part, l'avènement de l'« hyperterrorisme » – concept que François Heisbourg avait forgé au lendemain du 11 septembre 2001 –, qui pourra trouver demain dans les armes de destruction massive les instruments de son projet nihiliste. L'auteur dresse à titre d'exemple quatre scénarios : le détournement d'un ferry Transmanche sur les installations gazières du port de Dunkerque, l'explosion d'une « bombe sale » dans le RER à la station des Halles à Paris, la pulvérisation de spores de charbon dans le système d'aération d'un grand immeuble du quartier de La Défense (dans la banlieue ouest de Paris) ou l'explosion d'une bombe atomique artisanale en plein cœur de Bruxelles.

D'autre part – même si François Heisbourg se garde de mettre ces deux « menaces » sur le même plan –, la politique américaine impulsée par les Vulcains (l'expression est de James Mann<sup>1</sup>), ces conseillers de George W. Bush qui, selon qu'ils adhèrent aux thèses néo-conservatrices, qu'ils soient proches de l'aile droite du Likoud ou encore qu'ils restent attachés à la *realpolitik* de Bush père, font rimer unilatéralisme, exceptionnalisme et messianisme. L'auteur voit dans la politique des États-Unis, notamment au Moyen-Orient, un des ressorts de l'hyperterrorisme. Cette politique étend ses effets néfastes au-delà du seul Moyen-Orient et est à l'origine de ce que François Heisbourg appelle le « grand schisme d'Occident ». Il évoque à titre d'exemple trois défis planétaires que la mésentente transatlantique empêche de prendre à bras-le-corps : l'émergence de la Chine, le réchauffement planétaire et le « désastre africain ».

Que faire face à la conjonction de ces deux maux ? Sans surprise, on lit un plaidoyer en faveur d'une politique sécuritaire plus efficace mais respectueuse des libertés publiques. Le défi n'est pas mince : il faut à la fois prévenir les attaques terroristes (grâce au renforcement de la coordination des services de lutte antiterroriste, dans chaque État et entre États) et réduire les effets des attentats terro-

ristes inévitables. On ne peut que suivre François Heisbourg dans sa critique du « tout préventif » dont le moindre effet n'est pas de paralyser et de renchérir le transit des voyageurs dans les aéroports pour des résultats minimes. La priorité devrait être mise sur la sécurité civile chargée, en cas d'attentat, des secours.

L'auteur appelle enfin de ses vœux la reconstruction de la relation euro-atlantique. Selon lui, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) n'est pas le forum pertinent d'une telle entreprise. Il voit plus d'avenir dans un « secrétariat euro-américain » chargé de la préparation et du suivi des sommets Union européenne/États-Unis. Même si l'Administration Bush II ne s'apprête pas à lui faire de cadeau, la France a un rôle à jouer dans ce projet. Sans la placer au cœur d'un monde multipolaire que Jacques Chirac ou Dominique de Villepin ont cru voir se dessiner au Conseil de sécurité le 14 février 2003, sa distance par rapport à Washington lui confère sinon une puissance, du moins une influence, notamment dans le monde arabe, qui peut être utile.

**Yves Gounin**

1. *Rise of the Vulcans – The History of Bush's War Cabinet*, James Mann, Londres, Viking Press, 2004.

## HISTOIRE

---

### L'ÈRE DE LA GUERRE 1914-1945

TOME 1. VIOLENCE, MOBILISATIONS, DEUIL  
1914-1918

TOME 2. NAZISMES, OCCUPATIONS,  
PRATIQUES GÉNOCIDES 1939-1945

Anne Duménil, Nicolas Beaupré  
et Christian Ingrao (dir.)  
Paris, Agnès Viénot Éditions,  
2003-2004, 299 et 301 pages

*L'Ère de la guerre* concerne, en deux volumes, les deux guerres mondiales et s'intègre dans le cadre d'un conflit de trente ans, suivant la formule d'André Gide.

Le premier volume concerne la Première Guerre mondiale et, d'un accord général, la primauté y est accordée au soldat, préoccupation d'autant plus légitime que les combattants, essentiellement fantassins, ont subi les sacrifices les plus élevés.

Un des aspects les plus neufs de cette préoccupation est d'insister sur le front oriental, trop souvent négligé par les historiens occidentaux, à l'exception peut-être de Tannenbergh. L'armée la plus éprouvée est celle de la Serbie avec plus de 20 % de pertes, associées à la retraite de 1914-1915 le long de la « route de la mort » dans les montagnes du Monténégro à destination de la côte dalmate, où les survivants à bout de forces, victimes du typhus, sont recueillis par les marines française et italienne et dirigés sur Corfou et Bizerte.

Près de 500 000 civils auraient été englobés dans cette retraite, chiffre excessif si l'on s'en tient aux archives des deux marines. L'armée russe aura, elle, près de 2 millions de morts contre 1,8 pour l'Allemagne, 1,4 pour la France, 1 million pour l'Autriche-Hongrie et 750 000 pour le Royaume-Uni.

Contrairement à une idée reçue, la guerre de positions à l'ouest ne peut s'assimiler à une guerre de siège. Tous les belligérants, en marge de l'obsession de la percée, ont conservé la liberté de leurs arrières et ont pu mettre en place une économie de guerre fondée sur le développement considérable d'un matériel organisé autour des armes automatiques et de l'artillerie. À se limiter à la France, la production d'obus passe de 15 000 par jour en 1914 à plus de 400 000 à la fin du conflit.

Y a-t-il réellement eu communion entre l'arrière et l'avant ? On peut parfois en douter, à lire les souvenirs du futur général de Lattre de Tassigny, du jeune universitaire Delvert (*Carnets d'un fantassin*), les *Jours de guerre* ô combien révélateurs de Pourcher ou les *Carnets de guerre* de Louis Barthas.

Dans la Seconde Guerre mondiale, les civils sont de loin les plus éprouvés et l'Allemagne nazie, avec le génocide, est au cœur du conflit. Dès les débuts de la guerre à l'Est, les *Einsatz Gruppen* de la SS procèdent à l'exécution massive des commissaires politiques ou des cadres du Parti communiste,

associés aux Juifs. Des hommes comme les généraux Manstein ou Hoepner, commandant d'un corps blindé, appliquent strictement les directives du Führer. Hoepner déclare avant même le début des hostilités : « Ce conflit a pour but la ruine de la Russie actuelle et doit être conduit avec une brutalité sans précédent. Dans ce conflit mené contre le judéo-bolchevisme, aucune pitié ne devra se manifester. » Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Hoepner participera à la conjuration contre Hitler du 20 juillet 1944.

L'armée s'associe à ces exécutions massives. L'exposition itinérante organisée en Allemagne sur les crimes de la Wehrmacht a certes connu un vif succès, mais elle a aussi suscité des polémiques, suite aux précisions apportées par des historiens polonais ou hongrois sur les exécutions de Juifs dans les pays satellites du Reich ou même en Union soviétique.

Les civils ont également été victimes des bombardements stratégiques, ou plutôt de terreur. L'ouvrage de Jörg Friedrich *L'Incendie* – figurant ici dans une note de bas de page – n'est pas vraiment l'objet de controverses, et il est excessif de traiter son auteur d'essayiste car son livre ne fait que confirmer des études antérieures.

À cette occasion, on peut encore regretter l'absence de toute étude concernant le théâtre extrême-oriental. C'est oublier que la Seconde Guerre mondiale débute

dès 1935 avec le conflit sino-japonais, marqué par des atrocités comme le « sac de Nankin ». À partir de 1943, le Japon est également soumis à des raids de terreur qui semblent avoir fait près de 1 million de victimes, indépendamment d'Hiroshima et de Nagasaki.

Au cours de ce second conflit, le soldat est largement oublié. Là encore, il a connu bien souvent un abominable calvaire, comme le montrent les ouvrages de Guy Sajer, de Léon Degrelle ou d'August von Kageneck. Il est regrettable que le combattant russe sombre dans cet oubli. L'historien britannique Anthony Beevor auteur d'ouvrages remarquables, *Stalingrad* ou *La Bataille de Berlin* a pu accéder à certaines archives soviétiques. En quatre années de guerre, 450 000 soldats de l'Armée rouge ont été exécutés pour désertion ou manque de combativité.

Notons encore que, d'après le témoignage irréfutable de Soljenitsyne, l'Union soviétique a battu le record des transfuges ; les prisonniers qui avaient échappé à la maladie ou à la famine ont été considérés comme traîtres et condamnés au goulag. Le stalinisme et le peuple russe ne font l'objet que d'une note de bas de page.

Un des sorts les plus cruels, totalement oublié par l'historiographie occidentale, fut celui des soldats japonais de Mandchourie, qui, en vertu des accords de Potsdam, auraient dû être immédiatement libérés. En réalité, sur 500 000 cap-

tifs, on comptera dix ans après la fin de la guerre moins de 100 000 survivants, le plus souvent victimes de lavage de cerveau.

Parmi les articles les plus révélateurs de l'ouvrage, on peut retenir « Le cinéma français et la guerre » et « Le mythe de la Résistance » dans l'histoire de la France, de la Belgique et des Pays-Bas au lendemain de leur libération. Au total, ces deux tomes constituent un ensemble de haut niveau dont la plupart des études méritent une lecture attentive, même si on peut regretter parfois l'abus d'un vocabulaire tiré de la culture de guerre.

### Philippe Masson

*Philippe Masson, collaborateur fidèle de Politique étrangère, est décédé le 27 décembre dernier. Que ses proches trouvent ici l'expression de nos très sincères condoléances.*

### VISIONS OF VICTORY. THE HOPES OF EIGHT WORLD WAR II LEADERS

Gerhard L. Weinberg  
Cambridge, Cambridge University Press, 2005, 297 pages

À l'occasion de ses recherches extensives sur la Seconde Guerre mondiale<sup>1</sup>, l'historien Gerhard Weinberg s'est aperçu qu'il était difficile de comprendre le conflit et ses suites sans tenir compte de ce qu'avaient en tête les leaders des principales puissances belligé-

rantes. Quelles étaient leurs aspirations, leurs espérances ? Comment concevaient-ils l'avenir une fois la victoire acquise ? De quelle manière leur vision a-t-elle évolué au cours du conflit ? En quoi leurs représentations ont-elles influencé leurs choix stratégiques pendant la conduite des hostilités ? À quel degré le monde de l'après-guerre a-t-il donné corps à leurs images du futur ?

Il y a bien entendu dans ce livre des zones de flou, imputables à l'inégale qualité des renseignements accessibles. Les données existantes permettent néanmoins de cerner les vues des différents acteurs. De manière logique, l'ouvrage s'intéresse d'abord aux partisans du changement radical. On redécouvre les projets mégalomaniaques d'Hitler : établissement d'une domination planétaire, destruction des populations impures – les Juifs, les handicapés, les mutilés de guerre – et soumission des peuplades inférieures. On trouve aussi trace des perspectives de sortie de crise, l'inévitable conflit hégémonique avec les États-Unis étant censé se conclure autour de 1950, au terme d'un rapide affrontement. Vient ensuite le cas Tojo, non moins étonnant en ce qu'il met en évidence la gloutonnerie et la puérilité des états-majors japonais. Conquêtes à grande échelle : la Sibérie, la Chine, l'essentiel de l'Inde, toute l'Asie du Sud-Est, mais aussi Hawaï, l'Amérique centrale, une partie des États-Unis, la Jamaïque, etc. : de toute évidence, la structure de gouvernement féodalo-militaire

1. Voir G.L. Weinberg, *A World at Arms : A Global History of WWII*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.



avait un programme d'asservissement à peine moins ambitieux et moins brutal que celui des nazis. Les deux principales puissances de l'Axe étaient donc vouées, tôt ou tard, à s'entre-déchirer. Mussolini, de son côté, paraît plus mesuré dans ses ambitions : extension des possessions coloniales, contrôle de la Méditerranée et domination de l'Europe du Sud – au détriment de la France.

*Visions of Victory* apporte également des précisions très stimulantes sur les cadres conceptuels des dirigeants placés à la tête des puissances alliées. Churchill en ressort comme un optimiste, très tôt conscient de la nocivité nazie, mais englué dans le XIX<sup>e</sup> siècle, enclin à défendre la pérennité de l'empire, à perdre de vue les priorités élémentaires de la population britannique, à surestimer la qualité des liens avec l'Union soviétique, etc. De Gaulle ne paraît guère mieux servi. Loin des représentations hagiographiques jouant sur le mythe du visionnaire progressiste, le tableau qui ressort est celui d'un conservateur peu évolutif, pétri d'obsessions hiérarchiques et statutaires, bien décidé à démembrer l'Allemagne, à maintenir le domaine asiatique et africain sous tutelle, à décrocher l'Italie, et disposé à établir après-guerre une alliance d'opportunité avec l'URSS, contre le Royaume-Uni et les États-Unis. Le bilan du généralissime Tchang Kai-chek se montre plus décevant encore : d'un côté, une louable volonté de restauration de la puissance et de la dignité natio-

nales, mais de l'autre aucune vision économique, sociale ou politique susceptible d'emporter l'adhésion raisonnée des masses. Et Staline ? Gerhard Weinberg nous assure que le dictateur soviétique possédait d'excellents instincts machiavéliens, mais qu'il restait prisonnier de biais – paranoïa, certitudes idéologiques, agressivité – et de logiques de pouvoir – conquêtes, annexions – incompatibles avec le développement de propositions constructives. Au final, l'ouvrage décerne la palme du réalisme à Roosevelt. Le relatif flou idéologique du leader démocrate n'est pas nié. Mais, à distance, « FDR » ressort comme celui qui était doté de la vision politiquement la plus aboutie, à la fois parce qu'il avait perçu la nécessité d'une nouvelle organisation médiatrice internationale, soutenue par les États-Unis, parce qu'il avait correctement anticipé l'inévitable démantèlement des empires coloniaux et parce qu'il s'était très tôt fixé comme objectif de réintégrer le Japon et l'Allemagne dans le concert des nations civilisées.

*Visions of Victory* souffre parfois d'un effet de répétition, imputable à la structure de l'ouvrage. Mais l'ensemble permet de rendre compte d'une dimension éminemment importante des relations internationales. En même temps, actualité post-11 septembre 2001 oblige, il invite à reconsidérer les difficultés d'adaptation des révisionnistes radicaux et autres idéologues de bureau.

**Jérôme Marchand**

## ARMAGEDDON. THE BATTLE FOR GERMANY, 1944-1945

Max Hastings (dir.)  
New York, Knopf, 2004,  
584 pages

Dans cette étude sur les huit derniers mois de la Seconde Guerre mondiale, Max Hastings part de la croyance, largement partagée par les alliés occidentaux à la fin de l'été 1944, que la Wehrmacht était alors battue et que la fin du nazisme devait nécessairement se produire pour Noël de cette même année. Or les désastres subis aux Pays-Bas (échec de l'opération aéroportée « Market Garden », sur Arnhem), les revers américains sur la frontière allemande et dans la forêt de Hurtgen, et enfin la contre-offensive de von Rundstedt dans les Ardennes bouleversèrent ce planning par trop optimiste. En outre, Hastings pose des questions dérangeantes : pourquoi, à la fin de la guerre, les Allemands et les Soviétiques étaient-ils de bien meilleurs soldats que les Américains et les Britanniques ? Les dirigeants de Londres et de Washington ont-ils délibérément freiné l'avance de leurs troupes dans le but de laisser les Soviétiques accomplir le gros de la tâche de destruction de la machine de guerre nazie – et donc subir les plus grosses pertes ? Pourquoi les bombardements stratégiques anglo-américains sur les villes allemandes ont-ils continué jusque dans les dernières semaines du conflit, alors qu'ils n'avaient plus guère d'influence sur le cours global des événements ?

L'auteur met ainsi à la disposition du « grand public cultivé » les dernières recherches des historiens universitaires (en particulier anglo-saxons) concernant la Seconde Guerre mondiale en général, et les phases terminales de ce conflit en particulier. Or l'histoire de cette guerre, y compris aux plans diplomatique, stratégique et militaire, n'a pas été définitivement épuisée dans les années 1950 et 1960, comme trop de gens ont encore tendance à le croire. Ces problématiques-là ont ainsi été revisitées en profondeur durant les deux dernières décennies. Citons, par exemple, les travaux de Karl-Heinz Frieser (sur la légende de la guerre-éclair<sup>1</sup>), de David M. Glantz (sur l'armée soviétique<sup>2</sup>), d'Omer Bartov (sur l'armée allemande<sup>3</sup>) ou encore de Richard Overy (*Why the Allies Won*<sup>4</sup>). Tous ont notamment réévalué de façon considérable le mythe de l'excellence militaire allemande. Hastings fait donc ici de la « vulgarisation scientifique de qualité », genre littéraire que les Anglo-Saxons maîtrisent d'ailleurs si bien, et ce, depuis de nombreuses années. Il nous offre un passionnant récit, à mi-chemin de l'œuvre du journaliste et de l'historien académique, produit, à la fois, d'un impressionnant travail dans les archives, et de très nombreux

1. K.H. Frieser, *Le mythe de la guerre-éclair. La campagne de l'Ouest de 1940*, Paris, Belin, 2003.

2. D.M. Glantz (dir.), *The Initial Period of War on the Eastern Front. 22 June-August 1941. Proceedings of the Fourth Art of War Symposium, October 1987*, Londres, Frank Cass, 2001.

3. O. Bartov, *L'armée d'Hitler. La Wehrmacht, les nazis et la guerre*, Paris, Hachette, 2003.

4. R. Overy, *Why the Allies Won*, Londres, Pimlico Press, 1996.

entretiens avec des protagonistes encore en vie. Il se montre en outre particulièrement habile dans ce que l'on pourrait nommer une utilisation intelligente de l'anecdote. Pour toutes ces raisons, cet ouvrage de Hastings appartient à la même famille que les deux célèbres livres d'Anthony Beevor, consacrés aux batailles de Stalingrad et de Berlin<sup>5</sup>. Mais Hastings va aussi plus loin que ne va Beevor dans le récit que fait ce dernier de la chute de Berlin, puisqu'il traite également du front occidental, et aborde cette phase du conflit de façon globale, en étudiant l'interrelation entre les questions diplomatiques, politiques, stratégiques, sociales, logistiques, opératives et tactiques. Il n'hésite pas non plus à se pencher tant sur le sort des simples soldats de tous les camps que sur les péripéties des dirigeants civils ou militaires de l'époque. On trouvera donc dans cet ouvrage autant d'« histoire bataille » que d'histoire sociale, notamment les récits de la terrible famine qui ravagea les Pays-Bas ou de l'apocalyptique fuite des populations allemandes de Prusse orientale. Pour toutes ces raisons, ce livre mérite bien son titre... Il fait aussi écho à ce magnifique documentaire réalisé il y a de cela une trentaine d'années pour la télévision française par Thierry Costelle et Henri de Turenne, « La Bataille d'Allemagne ».

5. A. Beevor, *Stalingrad*, Londres, Viking Press, 1998 (traduction française : *Stalingrad*, Paris, Bernard de Fallois, 1999) et *Berlin. The Downfall*, 1945, Londres, Viking, 2002 (traduction française : *La Chute de Berlin*, Paris, Bernard de Fallois, 2002).

Avec ce récit passionnant, on dispose d'un outil permettant d'analyser une situation stratégique particulièrement complexe et embrouillée, où le politique et le militaire sont toujours en étroite relation. Mais ce livre constitue également un témoignage précieux pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Europe de l'après-guerre et surtout aux origines de la guerre froide et au processus de mise en place de ce qui fut un véritable système géopolitique.

**Laurent Henninger**

#### FRANÇOIS-FERDINAND D'AUTRICHE. DE MAYERLING À SARAJEVO

Jean-Louis Thiériot  
Paris, Bernard de Fallois, 2005,  
368 pages

Dans la famille Habsbourg, les historiens et, plus encore, les médias ont privilégié Sissi l'impératrice et son fils Rodolphe, ne s'intéressant guère à celui qui, après le drame de Mayerling, allait normalement succéder à son oncle François-Joseph, l'archiduc François-Ferdinand : rien n'avait été publié à son propos depuis 1932 ! Le présent livre comble donc une lacune, même si on peut regretter qu'il n'ait pas été plus soigneusement relu.

L'auteur n'a pas cherché à cacher que son personnage était « peu correct » sur le plan politico-idéologique, avec son catholicisme intolérant, son attachement intransigeant au principe monarchique et son refus du suffrage universel.

Mort prématurément à 51 ans alors que François-Joseph régnera jusqu'en 1916, il n'a pu participer pleinement aux grandes décisions, d'autant que sa volonté d'épouser une femme de la petite noblesse heurtait les principes dynastiques en vigueur dans sa famille et l'obligea à accepter la formule d'un mariage morganatique, interdisant à sa femme et à ses descendants tout droit d'accès au trône.

On perçoit tout de même qu'il aurait cherché à réagir contre les pouvoirs excessifs que le compromis de 1867 donnait aux Hongrois, au détriment d'autres composantes ethniques, notamment slaves. Il était par ailleurs soucieux d'éviter tout aventurisme à l'extérieur tant que les forces armées austro-hongroises n'auraient pas été radicalement modernisées. Les collaborateurs dont il s'était entouré à la fin de sa vie laissent penser qu'il avait mis en place un véritable *think tank* avant la lettre. En tout cas, les idées, quelle qu'en soit la source, qu'il exprima à maintes reprises, notamment en 1913, quant au risque d'un engrenage du style juillet-août 1914 – « Je ne ferai jamais la guerre contre la Russie. Une guerre entre l'Autriche et la Russie finirait soit par la chute des Romanov, soit par celle des Habsbourg, peut-être par celle des deux » – témoignent d'une intuition politique que l'on aurait souhaité plus répandue dans les milieux dirigeants de l'époque. Elles expliquent que l'historien britannique Hew Strachan ait pu écrire que « par sa mort, l'archiduc rendit la guerre possible de plus

d'une manière<sup>1</sup> ». Réciproquement, les ultranationalistes serbes pensaient que la meilleure façon de faire avancer leur cause était de provoquer une réaction autrichienne contre la Serbie, qui amènerait la Russie à intervenir en faveur de cette dernière. On notera que le terrorisme à usage politique de cette époque, aussi fanatique que de nos jours, était relativement économe en vies humaines puisqu'il ne visait que quelques personnages haut placés<sup>2</sup>. On a fait des progrès depuis lors.

**Bernard Cazes**

### MITTERRAND ET LA PALESTINE. L'AMI D'ISRAËL QUI SAUVA PAR TROIS FOIS YASSER ARAFAT

Jean-Pierre Filiu  
Paris, Fayard, 2005, 368 pages

Le livre que vient de publier Jean-Pierre Filiu sur *Mitterrand et la Palestine* est le fruit à la fois de l'expérience personnelle d'un témoin de la relation franco-palestinienne et de ses recherches, notamment auprès des principaux acteurs de cette relation.

Il met d'abord en évidence l'évolution personnelle d'un homme, ami d'Israël, face au problème palestinien qu'il a vécu à plusieurs étapes

1. H. Strachan, *The First World War*, volume 1 : *To Arms*, Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 68.

2. Du moins dans ses retombées immédiates : les deux victimes du 28 juin 1914 ont été en fait suivies d'un immense cortège de près de 10 millions de tués. Chère Yougoslavie...

de sa vie politique, aussi bien comme premier secrétaire du Parti socialiste que comme président de la République. On est effectivement frappé, comme le souligne l'auteur, par la cohérence et la continuité de la réflexion mitterrandienne : dès les années 1970, alors qu'il était encore dans l'opposition, le futur président avait déjà défini les grandes lignes de sa position. À cet égard son voyage à Gaza en mars 1971 le marque profondément. Sa pensée sur le sujet est formulée dès 1976 même si elle ne s'exprimera dans toute sa solennité que lors du fameux discours devant la Knesset en mai 1982. Le message est clair : les deux protagonistes, Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), doivent se reconnaître mutuellement ; les Palestiniens ont un droit à l'autodétermination, donc à un État. C'est dans ce cadre qu'il faut situer les trois sauvetages de Yasser Arafat décrits par l'auteur : celui d'août 1982, qui lui permet de quitter sain et sauf Beyrouth assiégé par l'armée israélienne ; celui de Tripoli en décembre 1983 au cours duquel la marine française permet au chef de l'OLP d'échapper à l'étau syrien ; enfin, celui, moins dramatique, de Paris en mai 1989 à l'occasion de son premier voyage officiel en France. Dans ce dernier cas, il s'agit, tout autant que d'un sauvetage, de la reconnaissance que le « président » Arafat invité officiellement en France est désormais un interlocuteur non seulement valable mais incontournable. En effet, Yasser Arafat confirme solennellement, lors de sa confé-

rence de presse à l'Institut du monde arabe (IMA), que la charte de l'OLP est « caduque ». Le président Mitterrand a obtenu ce qu'il souhaitait, la reconnaissance par l'OLP que l'« autre », Israël, existait : une telle déclaration a contribué à faire d'Arafat, qualifié jusqu'alors de « terroriste », une personnalité fréquentable et l'homme avec qui il fallait négocier si l'on voulait aboutir à la paix au Proche-Orient. La relation établie alors avec l'OLP a été poussée très loin, puisqu'elle a débouché sur une coopération entre l'organisation palestinienne et les services de renseignement français.

Ce n'est pas le moindre mérite de cet ouvrage que de rappeler les constantes de la relation de François Mitterrand avec Israël dont il se voulait l'ami. S'il a aussi fermement poursuivi son objectif de reconnaissance mutuelle des deux peuples, c'est parce qu'il était convaincu d'agir, également, en faveur de la sécurité et la pérennité d'Israël. Cette politique n'a pas toujours été comprise par les Israéliens : il dut faire face à des accusations d'antisémitisme qui l'ont profondément affecté.

À un moment où « la politique arabe de la France » est en discussion, ce livre rappelle la continuité de la position française sur la question palestinienne. Cette continuité est évidente depuis quarante ans à travers la politique menée par les différents présidents de la V<sup>e</sup> République. Il rappelle également que la France a joué un rôle impor-

tant dans la tentative de réconciliation entre les deux peuples qui continuent de s'affronter au Proche-Orient. Les accords d'Oslo et le processus de paix sont au point mort, mais les espoirs de paix demeurent. La création d'un État palestinien est devenue une nécessité reconnue et l'OLP et son président apparaissent comme les seuls interlocuteurs pouvant faire accepter à la population un règlement pacifique. Faute d'avoir entendu ce message, la communauté internationale a maintenant en face d'elle le Hamas. C'est le mérite de J.-P. Filiu de rappeler cette constante de la politique de Mitterrand en faveur de la paix au Proche-Orient, dont le seul tort, dirait-il, est d'avoir eu raison trop tôt.

**Denis Bauchard**

#### **HATING AMERICA: A HISTORY**

Barry M. Rubin et Judith Colp Rubin  
New York, Oxford University  
Press, 2004, 307 pages

Respectivement directeur du Global Research in International Affairs (GLORIA) Center et correspondante indépendante de presse, Barry M. Rubin et Judith Colp Rubin livrent dans *Hating America* une analyse d'un stéréotype particulièrement résilient des politiques étrangères et de leurs réceptions publiques, l'antiaméricanisme. L'ouvrage s'essaie à une compréhension de ses nombreuses mutations historiques en s'attachant, de la fondation des États-Unis jus-

qu'à nos jours, à la restitution de ses variantes tant en Europe et en Amérique latine que dans le monde musulman. L'aversion des penseurs européens pour la république américaine se fonde sur une « théorie de la dégénération » qui, développée au XVIII<sup>e</sup> siècle et transformée au XIX<sup>e</sup>, cible plus spécifiquement des valeurs matérielles, culturelles et égalitaires contraires à l'héritage aristocratique européen. À compter du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, l'indéniable montée en puissance des États-Unis sur les plans économique et militaire participe d'un durcissement de l'antiaméricanisme qui s'ajuste, avec plasticité, aux impératifs de politique intérieure et étrangère des démocraties et des dictatures européennes. Il sert également de trame aux systèmes de pensée libéraux ou communistes au nom des nationalismes culturels, industriels ou politiques, européens ou latino-américains. Attisée par le conflit israélo-palestinien, la propagation du ressentiment antiaméricain dans le monde musulman, dont le 11 septembre 2001 représente la « démonstration la plus graphique », est vue par les auteurs comme la version ultime et contemporaine de cette « haine pour l'Amérique » qui tente de déconsidérer une diplomatie et une nation qui prônent la démocratisation de la région moyen-orientale.

L'analyse des genèses historiques et des modalités opératoires des stéréotypes est un exercice scientifique délicat. Le travail d'écriture doit en effet veiller à ne pas réactiver leur vigueur latente, ou prendre la

forme d'une simple dénonciation. À ce titre, l'ouvrage s'avère décevant et, parfois, contestable. Si les auteurs font référence, en termes qualifiants, aux travaux de Philippe Roger, *Hating America* demeure loin de leur rigueur méthodologique<sup>1</sup>. L'examen approfondi des divers contextes historiques dans lesquels s'enracine l'antiaméricanisme est négligé au profit de très nombreuses citations d'auteurs qualifiés d'« antiaméricains », dont les engagements intellectuels et politiques sont rarement explicités. Pour l'époque contemporaine, la guerre du Vietnam et le coup d'État chilien ne sont traités qu'allusivement, privant le lecteur d'une compréhension critique des mouvements anti-impérialistes et tiers-mondistes. La réaction des opinions publiques mondiales (notamment européennes) à l'intervention américaine en Irak fait, enfin, l'objet d'une analyse qui ne force pas la conviction. La stratégie rhétorique retenue dans l'ouvrage conduit à se demander si les auteurs ne se heurtent pas aux mêmes difficultés que celles de l'Administration américaine actuelle quand elle entreprend de réhabiliter l'image des États-Unis.

**Jean-Philippe Dedieu**

---

1. Ph. Roger, *L'Ennemi américain. Généalogie de l'antiaméricanisme français*, Paris, Le Seuil, 2004.

## SÉCURITÉ

---

### PEACE OPERATIONS AFTER 11 SEPTEMBER 2001

Thierry Tardy (dir.)  
Londres, Frank Cass, 2004,  
224 pages

Le 11 septembre 2001 a changé les priorités de l'agenda de sécurité. En cela, il a affecté les opérations de paix du fait de la dépendance de ces dernières à l'égard de l'évolution du système international, comme cela fut le cas à la fin de la guerre froide. En outre, les suites du 11 septembre et la « guerre contre le terrorisme » peuvent avoir des répercussions sur la conduite de ces opérations, lorsqu'elles ont lieu dans des environnements propices à l'émergence du terrorisme.

L'excellente analyse de Thierry Tardy évalue ainsi les effets du 11 septembre et de la guerre contre le terrorisme non seulement sur la façon dont les opérations de paix sont conduites mais aussi sur la façon dont les États, les organisations internationales et les acteurs non étatiques considèrent ces opérations. L'un des mérites du livre est ainsi de s'attacher à la pratique du maintien de la paix, en analysant par exemple les changements qui peuvent affecter les organisations non gouvernementales (ONG).

La thèse centrale de l'ouvrage consiste à affirmer que les rôles et les capacités des acteurs engagés dans les opérations de paix (l'« en-

vironnement international » des opérations de paix) sont susceptibles de changer, contrairement à la conception même des opérations comme instrument de gestion de crise (l'« environnement local » des opérations de paix) qui, elle, n'est pas autant à même de se modifier.

À travers une série de contributions, deux questions essentielles sont alors abordées par les auteurs : les opérations de paix sont-elles un instrument crédible de politique de sécurité et sont-elles un instrument efficace de gestion de crise ?

Elles sont en partie un instrument crédible de politique de sécurité, dans la mesure où l'opération de paix est un moyen pour des organisations de se positionner par rapport à un événement donné. Ainsi l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) est-elle l'organisation qui a le plus vu changer ses missions. Conceptuellement, l'interprétation de la notion de *self defence* pourrait modifier le caractère traditionnel de la défense collective. Opérationnellement, l'organisation sera amenée à adapter ses capacités militaires à la guerre contre le terrorisme. À la différence de l'OTAN, le rôle des Nations unies dans les opérations de maintien de la paix (OMP) ne devrait pas changer de manière fondamentale, notamment parce que la politisation de ces opérations a ses limites. Le principe d'impartialité, pilier du maintien de la paix, est, par exemple, difficilement conciliable avec une « guerre » contre

des cellules terroristes. La réponse de l'Union européenne n'est, quant à elle, pas en rupture avec le développement de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Le 11 septembre est intervenu trop tôt pour pouvoir avoir un réel impact sur une politique encore naissante.

L'ouvrage nous interroge aussi sur la place et l'efficacité des opérations de paix comme instruments de gestion de crise. Ici, il apparaît finalement qu'elles ne sont pas perçues comme un instrument central. Les modifications susceptibles d'intervenir concerneront vraisemblablement les aspects prévention des conflits et consolidation de la paix de ces opérations. En effet, ce sont ces activités qui peuvent agir sur les « causes du terrorisme ». Mais cette évolution ne pourra se vérifier que si les États considèrent les opérations de paix comme un instrument pour « lutter contre les causes du terrorisme, et non pas seulement les causes des conflits en général ».

L'analyse suggère quelques doutes quant à la réactivité, à l'élasticité de la notion d'OMP face aux événements, au moins parce que certaines contributions ont du mal à garder le lien entre opérations de paix et 11 septembre. Les modifications opérées dans les politiques ne concernent pas toujours principalement les opérations de paix ; par ailleurs, les changements sur le terrain sont plus le résultat d'une réflexion générale sur le concept d'OMP que d'une réelle prise en compte du 11 septembre comme facteur expliquant cette évolution.



Ce livre ouvre donc un débat sur la relation entre opérations de paix, représentation du système international et construction des politiques internationales, qui aurait tout intérêt à être poursuivi.

**Emmanuel Bargues**

**SIPRI YEARBOOK 2005.  
ARMAMENTS, DISARMAMENT  
AND INTERNATIONAL SECURITY**

Oxford, Oxford University Press,  
2005, 853 pages

On trouve, dans le 35<sup>e</sup> annuaire du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), les rubriques habituelles sur les conflits armés, les dépenses militaires, la production et la commercialisation des matériels de guerre, la maîtrise des armements et le désarmement. Mais cet annuaire n'est pas seulement une source d'information irremplaçable ; il offre également des analyses pertinentes sur des thèmes aussi divers que les organisations internationales, les nouvelles formes de conflictualité, les risques du terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et les nouveaux modes de penser la réglementation des armements à une ère où les méthodes traditionnelles semblent avoir épuisé leurs virtualités. La prise en considération par le SIPRI des problèmes de sécurité entendus au sens le plus large procède d'un choix délibéré fait par Adam Rotfeld dans les années 1990, et il faut se féliciter qu'Alyson Bailes,

qui lui a succédé à la tête de l'Institut, ait maintenu ce cap tout en marquant de son empreinte les programmes de recherche réalisés sous son égide.

À cet égard, on relèvera les accents nouveaux figurant dans l'introduction générale où sont abordées sans vaine précaution des questions centrales comme la contribution de l'Organisation des Nations unies (ONU) et des organisations régionales à l'instauration d'un ordre mondial, la place de l'État et des organisations non gouvernementales (ONG) dans la construction de la paix, les limites du recours à la force pour le règlement des différends, les exigences d'une politique de stabilisation et de restauration des pouvoirs publics dans les pays ravagés par des guerres civiles, enfin les menaces qui pèsent sur les pays du Nord du fait de la dégradation de la situation économique et sociale dans les pays du Sud. Sur tous ces points, les thèmes esquissés dans l'introduction font l'objet de développements substantiels dans la première partie consacrée précisément à « la sécurité et aux conflits ». On y trouvera notamment un exposé complet des problèmes relatifs à la sécurité dans l'espace euro-atlantique, dans le « Grand Moyen-Orient » et en Amérique latine ; des analyses fines et des réflexions stimulantes sur la nature des conflits contemporains et sur les moyens d'y mettre un terme en respectant les spécificités culturelles des peuples directement concernés ; enfin, un inventaire raisonné des

missions de paix qui ont mobilisé plus de 200 000 hommes en 2004 et suscitent des interrogations quant à leur finalité et à l'adéquation de leur mode opératoire

La deuxième partie traite des dépenses militaires et des armements mondiaux. Il s'agit là d'un domaine où le SIPRI peut se prévaloir d'une longue tradition et dispose d'une méthode éprouvée pour évaluer les ressources financières affectées à la défense et déterminer le volume des transferts d'armements. Toutefois, il prend soin de préciser que les chiffres qu'il publie sont des estimations qui ne rendent qu'imparfaitement compte des investissements des États dans le secteur militaire ou de la valeur marchande des transactions portant sur les matériels de guerre. Le lecteur est donc invité à manier avec discernement les données quantitatives publiées dans ce volume, en sachant qu'elles ne font qu'indiquer des tendances et ne peuvent satisfaire les aspirations à une plus grande transparence des dépenses militaires. Indépendamment des réserves et des considérations méthodologiques sur la fiabilité des informations relatives à la production et au commerce des armes, le SIPRI n'hésite pas à aborder de front les problèmes actuels du financement de la sécurité dans la mesure où les moyens militaires classiques ne sont plus adaptés pour promouvoir la paix dans les pays du Sud et où leur stabilisation et leur développement requièrent une assistance

durable de la part des pays riches.

La dernière partie de l'annuaire présente un inventaire complet des mesures adoptées par les États pour contenir la prolifération des armes nucléaires, réglementer les transferts d'armes et de technologies sensibles et renforcer l'efficacité des traités de désarmement. Le SIPRI ne se borne pas à fournir des données empiriques et à décrire les acquis de la maîtrise des armements et du désarmement, mais souligne les carences des régimes en vigueur et fait des propositions pour y remédier. Elles visent plus particulièrement le renforcement du contrôle de la Convention d'interdiction des armes biologiques (CIAB), les mesures destinées à empêcher les acteurs non étatiques d'accéder aux armes de destruction massive et la réhabilitation des organes créés par l'ONU pour surveiller le désarmement de l'Irak dont la compétence est avérée et qu'il serait fâcheux de laisser en friche.

Ce volume, dont nous n'avons pu donner qu'un aperçu, témoigne de la continuité de l'action du SIPRI pour la promotion de la paix et le développement des études sur la sécurité internationale. Sa consultation s'impose à tous ceux qui veulent se faire une opinion fondée sur ces questions sensibles et contribuer à leur solution.

**Jean Klein**

## THE UNITED STATES AND THE NUCLEAR DIMENSION OF EUROPEAN INTEGRATION

Gunnar Skogmar  
Basingstoke, Palgrave Macmillan,  
2004, 331 pages

En 1993, Gunnar Skogmar publiait une étude solidement argumentée sur les relations entre les États-Unis, le Royaume-Uni et la France dans le domaine nucléaire de 1939 à 1950<sup>1</sup>. Elle mettait en évidence la volonté de l'Administration Truman de réserver aux États-Unis le monopole de l'arme atomique et décrivait les tentatives de coopération entre Français et Britanniques pour la mise au point de l'arme nouvelle. Mais ces projets étaient voués à l'échec en raison de l'attachement du Royaume-Uni aux « relations spéciales » avec les États-Unis, des divergences entre la France et les Anglo-Saxons en matière de politique étrangère, et de la répugnance de Washington à collaborer avec un pays soupçonné de complaisance à l'égard des communistes à l'époque et où Frédéric Joliot-Curie était Haut Commissaire à l'énergie atomique.

Le dernier livre de Gunnar Skogmar s'inscrit dans la continuité de *Nuclear Triangle* et analyse la dimension nucléaire de la politique européenne des États-Unis de 1953 à 1957. Le président Eisenhower poursuivait un double

objectif : empêcher la prolifération des armes nucléaires après l'échec du plan Baruch et favoriser l'intégration européenne. À cet effet, il était essentiel de mettre en œuvre une politique d'encadrement de la République fédérale d'Allemagne (RFA) dont la contribution à la défense commune était jugée nécessaire, mais dont le réarmement inspirait des craintes dans les pays qui avaient subi les effets de la politique hégémonique du III<sup>e</sup> Reich. Aux yeux des Américains, la construction de l'Europe était motivée essentiellement par des considérations de sécurité et ils étaient disposés à faire des sacrifices au plan économique pour réaliser leur dessein. C'est cette politique que l'auteur soumet à un examen critique en se fondant sur l'exploitation des archives accessibles dans les quatre pays – États-Unis, France, RFA et Royaume-Uni – qui ont joué les premiers rôles dans les négociations en vue de la création de la Communauté européenne de défense (CED), de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (European Atomic Energy Community, EURATOM).

On se bornera ici à de brèves observations sur les points les plus saillants de la démonstration. Ainsi, la politique suivie par le président Eisenhower pour contenir la prolifération n'était pas exempte de contradictions puisque celui-ci n'excluait pas le transfert d'armes nucléaires aux alliés et

---

1. Un compte-rendu de *Nuclear Triangle. Relations between the United States, Great Britain and France in the Atomic energy field 1939-1950* est paru dans *Politique étrangère*, n° 2/1995.

qu'il était personnellement favorable à l'émergence d'une entité européenne disposant d'une capacité de défense autonome. Mais il apparut bientôt que les transferts d'armes nucléaires américaines étaient assortis de contrôles stricts et qu'il s'agissait moins de favoriser la création de nouveaux centres de décision nucléaire que d'associer les Européens à la mise en œuvre d'une stratégie contrôlée par les Américains. Quant à l'option européenne, elle restait théoriquement ouverte mais avait peu de chances d'être exercée en raison des résistances auxquelles elle se heurtait à Washington où l'on craignait une érosion du leadership américain dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

À l'examen, il s'avère que les États-Unis voyaient surtout dans l'intégration européenne un moyen d'empêcher la France et l'Allemagne d'accéder à l'arme atomique et telle était bien la visée de la CED. Or la France était résolue à se doter de l'arme nouvelle et cette considération n'est sans doute pas étrangère au rejet du traité par l'Assemblée nationale en août 1954. Ultérieurement, les efforts de la diplomatie française tendront à préserver la liberté d'action du pays dans ce domaine et ils ont été couronnés de succès puisque ni l'UEO, ni l'EURATOM ne prévoyaient de dispositions de nature à entraver la réalisation d'un programme nucléaire militaire. En définitive, les buts visés par les États-Unis et les tenants de

l'intégration européenne n'ont été atteints ni au plan de la coopération euro-américaine dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, ni en ce qui concerne la lutte contre la prolifération. Dès lors, l'EURATOM a surtout servi à surveiller les activités nucléaires de la RFA en attendant de devenir l'auxiliaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour la mise en œuvre du Traité de non-prolifération (TNP).

Ce livre traite de questions qui paraîtront anachroniques aux esprits fascinés par l'histoire immédiate et peu enclins à méditer les expériences du passé pour imaginer des projets d'avenir. Certes, les démarches de la diplomatie américaine et le jeu des trois puissances européennes décrits par Gunnar Skogmar se situent dans le contexte de la guerre froide ; il serait hasardeux d'en déduire des modèles de lutte contre la prolifération au *xxi*<sup>e</sup> siècle. En revanche, on y relève des constantes dans la conception que les Américains se font de la sécurité euro-atlantique et de la défense européenne. Indépendamment de l'intérêt que présente cette étude pour la connaissance des politiques de sécurité dans les années 1950, elle devrait donc retenir également l'attention de ceux qui s'interrogent sur la signification et les chances d'une Europe capable de s'affirmer comme puissance sur la scène mondiale.

**Jean Klein**

## CULTURE

---

### CANAL + ET LES MAJORS AMÉRICAINES. UNE VISION DÉSENCHANTÉE DU CINÉMA-MONDE

Joseph Laroche  
et Alexandre Bohas  
Paris, Pepper, coll. « Chaos  
international », 2005, 272 pages

Si l'hégémonie américaine repose aussi sur son *soft power*, peu d'auteurs ont tenté de comprendre ses origines. À quoi tient la difficulté des politiques publiques à préserver le patrimoine culturel face à l'inondation des produits américains ? Joseph Laroche et Alexandre Bohas soulèvent cette question en examinant l'échec du groupe Canal + comme acteur de l'exception culturelle française. Alors que ce groupe est habituellement perçu comme une entreprise nationale, les auteurs soulignent d'emblée son caractère transnational. Les transformations technologiques, économiques et politiques auraient renforcé les acteurs non étatiques et ébranlé la promotion du cinéma « national » incarné à l'origine par Canal +.

J. Laroche et A. Bohas mettent en avant la banalisation des produits cinématographiques. La désacralisation du septième art tient autant à la profusion des supports (les DVD, la télévision numérique) qu'à la standardisation des contenus que traduit le cinéma d'action et de divertissement. Celui-ci tend à

devenir une marchandise comme les autres, confirmant la thèse de Walter Benjamin selon laquelle la reproductibilité technique favoriserait la valeur d'exposition de l'œuvre au détriment de sa « valeur culturelle ». Enfin, les mutations de l'environnement socioéconomique comme le passage du fordisme au toyotisme ou à la *market civilization* (Stephen Gill), caractérisée par une individualisation croissante, stimuleraient la consommation des films à domicile au détriment de la fréquentation des salles.

Le monde du cinéma est décrit par les auteurs comme un « cinéma-monde », c'est-à-dire un ensemble stratifié et interdépendant où les ressources sont concentrées par un centre – Hollywood et ses huit majors. La domination américaine, avec sa « violence symbolique », est rarement perçue comme telle. En dehors de la France, peu de pays européens font des efforts pour préserver leur cinéma. La supériorité d'Hollywood est à la fois due à son immense capital, à son savoir-faire et à une distribution efficace. Contre les idées reçues, les auteurs soulignent que le cinéma hollywoodien a bénéficié d'aides fédérales importantes dans les années 1960 et 1970 afin de s'adapter aux mutations technologiques et sociales. Forts de leurs ressources, les cinéastes hollywoodiens mobilisent – à la différence de leurs collègues européens – des tests commerciaux par des *sneak reviews*. Ils disposent aussi de réseaux de distribution multiples. La domination

hollywoodienne tient donc sans doute d'abord au cercle vertueux du succès. C'est grâce aux diffusions permanentes des séries américaines que les consommateurs s'identifient facilement aux personnages des films hollywoodiens, alors qu'ils ont du mal à s'affranchir des obstacles « culturels » lorsqu'ils sont confrontés aux productions européennes.

L'étude démontre aussi pourquoi les systèmes de protection nationale de la culture sont peu efficaces face aux flux transnationaux qui traversent l'industrie cinématographique. Dans un contexte de libéralisation et de retrait de l'État, on assiste à une prolifération des opérateurs engagés dans une compétition de plus en plus farouche. Face à la logique du marché, le groupe Canal+, dont l'attractivité reposait sur la diffusion exclusive des films en *prime time*, enregistre une baisse d'audience sensible. Les interventions nationales, *via* le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en France, visant à réserver des quotas nationaux pour les films diffusés par les chaînes de télévision, demeurent d'une efficacité limitée. La télévision par satellite échappe largement au contrôle de l'État, comme le démontrent les chaînes de Ted Turner. La concentration des firmes à l'échelle mondiale à travers les fusions-acquisitions conduit à la formation de conglomerats multinationaux qui se jouent des frontières nationales. Le nombre de films produits

avec le concours de sociétés nationales différentes augmente constamment et pose le problème d'une révision des critères donnant accès aux subventions nationales. Les firmes transnationales, libres de toute souveraineté, constituent une sérieuse menace pour la diversité culturelle. Elles tendent à diffuser des films standardisés et à but prioritairement commercial. J. Laroche et A. Bohas suggèrent que c'est seulement grâce à une coopération internationale – notamment *via* des régimes « culturels » – que l'on peut espérer endiguer l'homogénéisation du monde. Dans un style concis, ce livre invite à réfléchir sur les effets politiques du *soft power* du cinéma américain. La perspective est ici rafraîchissante puisque doublement originale : autant par son objet empirique – négligé par la discipline des relations internationales – que par l'examen d'acteurs internationaux cachés mais influents.

**Thomas Lindemann**

#### LA DIVERSITÉ CULTURELLE. VERS UNE CONVENTION INTERNATIONALE EFFECTIVE ?

Gilbert Gagné (dir.)

Montréal, Fides, 2005, 216 pages

Une course contre la montre est engagée sur la diversité culturelle. Tandis que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, UNESCO) s'efforce d'instaurer un instrument de

défense, les États-Unis concluent des accords de libre-échange bilatéraux qui brident la capacité des États à développer des politiques culturelles. Or la construction d'une convention internationale sur la diversité culturelle doit se faire dans un souci d'effectivité : plus elle sera consensuelle, moins elle sera contraignante ; plus elle sera contraignante, moins elle aura de chance d'être adoptée !

Dans ces conditions, il est important de dépasser le slogan, « cri de ralliement des États et des citoyens qui résistent aux effets homogénéisants de la mondialisation », pour se focaliser sur les enjeux des processus en cours au sein des instances internationales.

C'est l'objectif que s'est assigné le Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC) de l'Université du Québec à Montréal, dans le cadre d'abord d'une conférence internationale en mars 2004, puis de cet ouvrage collectif.

Le passage du « slogan » à la mise en œuvre se heurte à des freins qui tiennent au fonctionnement même des institutions et à la nature des relations entre commerce et culture. Les impératifs culturels s'opposent aux approches commerciales et doivent composer avec une véritable hiérarchie entre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'UNESCO à l'échelle internationale, mais aussi entre les ministres chargés du Commerce ou de la Culture au sein des gouver-

nements. Le combat, nous dit une ancienne ministre canadienne en charge de ce dossier, devrait se jouer « tout autant, sinon plus, à l'intérieur des États que sur la scène internationale ».

Au-delà de la diversité culturelle, c'est la capacité de la gouvernance internationale à intégrer des normes autres que commerciales, liées au droit du travail ou à la faim dans le monde, qui est en jeu. Sous cet angle, le livre se lit aussi comme l'analyse d'un « processus de construction d'un nouveau modèle de "gouvernance mondiale" ».

**Thomas Paris**

## AMÉRIQUES

---

### **RUNNING THE WORLD. THE INSIDE STORY OF THE NATIONAL SECURITY COUNCIL AND THE ARCHITECTS OF AMERICAN POWER**

David Rothkopf  
New York, Public Affairs, 2005,  
554 pages

Cette étude consacrée au National Security Council (NSC) comble une lacune. Depuis sa création (1947), l'institution a progressivement acquis une place centrale dans la formulation et la mise en œuvre de la politique étrangère américaine, mais elle est mal connue. Du point de vue de l'auteur, les analyses institutionnelles restent trop centrées sur la dimension

formelle des processus décisionnels et ne donnent qu'une représentation tronquée d'une instance enracinée dans les réseaux d'influence de Washington. À partir d'un important travail de lectures et d'entretiens, David Rothkopf a cherché à reconstituer le fonctionnement opérationnel du NSC, avec un intérêt particulier pour la façon qu'ont les différents présidents et leurs équipes de remodeler la structure à leur convenance.

Cette approche permet à chaque fois de reconsidérer les bonnes intentions affichées en début de mandat, puis de voir en quoi le réel a contraint les équipes dirigeantes à revoir leurs manières de penser et d'agir. De multiples portraits éclairent les choix des personnes et leurs conséquences à moyen ou long terme. Le choix est ingénieux et remplit bien les pages. On saisit mieux l'impact du style de leadership impulsé par le *Chief Executive* et son *National Security Advisor* (NSA), les dynamiques de groupe, le mode dominant de gestion des problèmes publics, les affinités électives. On comprend aussi l'utilité profonde du NSC. Structure à basse visibilité, proche du président, non contrôlée par le Congrès, cette instance consultative possède une plus grande marge de manœuvre – conceptuelle/idéologique/transactionnelle – que les entités bureaucratiques conventionnelles. Elle se trouve ainsi en mesure de tenir le rôle de « fou du roi », vecteur de messages politiquement incorrects mais stratégiquement pertinents.

Plus concrètement, David Rothkopf dresse une comparaison très utile des différents conseillers pour la sécurité nationale depuis la fin des années 1960. Le cas Kissinger figure en bonne place dans le tableau, avec un bilan mitigé. Tout en saluant les remarquables capacités du Docteur K, l'auteur semble par moments déplorer les débords expansionnistes de l'intéressé, ainsi que sa propension à capter les feux de la rampe. Le NSA a vocation à être une éminence du clair-obscur ; le fait qu'il se place systématiquement en première ligne augmente les occasions de conflit territorial (*turf war*) et fait peser sur lui toutes sortes de contraintes surnuméraires ; un Brent Scowcroft correspond mieux aux exigences premières de la fonction. Le cas Brzezinski fait lui aussi l'objet de précisions très intéressantes, concernant notamment les techniques d'approche déployées pour gagner la confiance du candidat Jimmy Carter. On aurait aimé, en contrepartie, que l'auteur se montre plus explicite quant aux pathologies décisionnelles venues affecter la Maison-Blanche des années 1976-1980. Mais le pire était à venir. Les passages les plus critiques de l'ouvrage concernent la présidence Reagan. Gestionnaire distant et approximatif, le « grand communicateur » a laissé la rivalité Shultz-Weinberger s'envenimer ; pire encore, il a confié au NSC le soin de mener des opérations parallèles, conçues par des sous-doués de type Oliver North (Marines) ou Bill Casey (CIA), avec les résultats calamiteux que l'on sait. Plus près de



nous, la présidence Clinton reçoit elle aussi sa dose de commentaires dépréciatifs. Décrit comme un personnage indécis, brouillon et bavard, peu familiarisé avec les complexités de la politique étrangère, l'ancien gouverneur de l'Arkansas semble avoir mis beaucoup de temps à comprendre le fonctionnement du système d'aide à la décision placé à ses côtés, puis à imposer son autorité ; ses logiques élémentaires d'autoprotection – syndrome du décideur fuyant – n'ont rien arrangé ; et que dire de sa capacité à prendre la mesure du problème terroriste ? *Running the World* accorde également une place de choix aux faiblesses de la présidence Bush junior, et ce, sous deux angles différents : d'abord par la mise en évidence des phénomènes d'inversion des flux conceptuels, du Pentagone à la Maison-Blanche, en passant par le relais d'une vice-présidence interventionniste ; ensuite, par la dénonciation d'un anti-intellectualisme latent qui pousse le pouvoir à s'entourer d'idéologues de bureau et de *yes-men/women* peu aptes à gérer la complexité. Ensemble, ces deux types de développements entraînent une sensible baisse de performances du NSC, notamment dans le domaine de la délibération contradictoire.

Cet ouvrage enrichit substantiellement la compréhension des choix de Washington dans les trois décennies qui séparent la guerre du Vietnam de l'intervention irakienne. Les nombreux entre-

tiens menés par David Rothkopf donnent à son texte une coloration vécue qui tranche agréablement avec les abstractions pontifiantes de la science politique conventionnelle. Au rayon des doléances, on notera qu'il manque une analyse rigoureuse des rapports entre organismes de renseignement et NSC. On aurait également apprécié que la liaison conseils/décisions/retombées soit l'objet de développements plus poussés, à base de cas, pour voir jusqu'où le NSC influence son environnement. Il reste que *Running the World* constitue une référence de premier choix.

**Jérôme Marchand**

### L'AMÉRIQUE DÉRAPE

Paul Krugman  
Paris, Flammarion, 2004,  
493 pages

Paul Krugman est probablement l'un des économistes contemporains les plus connus. Il a enseigné à l'université Yale, au Massachusetts Institute of Technology (MIT), à l'université Stanford et aujourd'hui à Princeton. On parle de lui comme d'un possible prix Nobel. Pourtant il doit moins sa célébrité à ses travaux sur l'économie internationale qu'à ses éditoriaux bi-hebdomadaires dans le *New York Times*.

Comme il l'avoue dans sa préface, Paul Krugman avait été recruté par le *New York Times* pour parler d'économie : « On comptait sur moi pour expliquer les bizarreries

de la nouvelle économie, les conséquences de la mondialisation et les mauvaises orientations économiques adoptées à l'étranger » (p. 18). Mais, après la victoire de George W. Bush aux élections de novembre 2000 et la mise en œuvre d'une politique économique centrée sur des réductions d'impôts massives que Krugman juge néfastes et injustes, le paisible économiste s'est mué en polémiste enflammé. Chacune de ces chroniques est un réquisitoire implacable contre la politique du président Bush. Les sujets économiques sont certes au centre de ce feu roulant : les centaines de milliards de déficit budgétaire, les cadeaux fiscaux au complexe militaro-énergétique acoquiné avec le clan Bush-Cheney, les pannes d'électricité en Californie, l'affaire Enron sont présentés comme les symptômes d'une Amérique qui dérape. Emporté par sa fougue, Krugman quitte son terrain de prédilection pour parler politique. Il reproche au président républicain l'instrumentalisation des attentats du 11 septembre 2001 à des fins partisans et livre une critique acerbe, mais assez convenue, de la guerre en Irak et de ses motivations.

L'idée qu'il martèle à longueur de chronique est simple. George W. Bush dirige une Administration ultra-conservatrice, composée d'extrémistes religieux et d'hommes d'affaires sans scrupule. Le projet qu'il nourrit est proprement révolutionnaire. Il vise à renverser l'ordre existant : il s'agirait de casser

l'État providence et d'avantager les plus riches. Pour ce faire, tous les moyens sont bons : mensonges, pressions, chantages, etc. À en croire l'auteur, la démocratie américaine serait en danger. Lorsque les élections de 2004 se rapprochent, le soupçon grandit que l'équipe sortante, animée par une « conception toujours plus orwellienne de la vérité » ne cherche (encore) à en truquer les résultats.

Que penser d'une telle charge ? Sans doute la politique économique comme la politique étrangère menée par l'Administration Bush sont-elles critiquables. L'obsession irakienne a probablement détourné les États-Unis de la priorité de la lutte antiterroriste, tandis que les réductions d'impôts octroyées ont creusé le déficit sans relancer la croissance. Pour autant, le parti pris systématique de Paul Krugman finit par jeter un doute sur son objectivité. À ressasser encore et encore les mêmes arguments, l'éditorialiste finit par lasser. On peut lui adresser les mêmes reproches que ceux faits à Michael Moore et à son *Fahrenheit 9/11* : une dénonciation, aussi bien fondée soit-elle, des erreurs de George W. Bush est d'autant moins crédible qu'elle est outrée. Au pamphlétaire percutant, on préférera l'économiste pédagogue qui, dans *Pop Internationalism* (traduit en français, *La Mondialisation n'est pas coupable*, Paris, La Découverte, 1998), exposait les vertus et les limites du libre-échange.

**Yves Gounin**

## AFRIQUE

---

### DEMOCRATIC TRANSITION IN EAST AFRICA

Paul J. Kaiser  
et F. Wafula Okumu (dir.)  
Aldershot, Ashgate, 2004,  
230 pages

Produit d'une collaboration entre chercheurs d'universités du sud des États-Unis et universitaires de pays de l'Afrique de l'Est, cet ouvrage traite de l'épineux sujet de la transition démocratique en Afrique subsaharienne. Si l'organisation d'élections pluralistes s'est généralisée sur le continent, les pays qui ont connu une transition démocratique ayant permis un changement de chef d'État par la voie des urnes sont encore rares, surtout s'il s'agit d'adouber un opposant... L'approche du livre est à la fois régionale (le cas de l'Afrique de l'Est est étudié à travers trois pays : Kenya, Ouganda, Tanzanie) et thématique. Les contributions abordent les thèmes classiques de l'étude de la transition démocratique (histoire du processus, système politique et partis, formes du leadership politique, réforme constitutionnelle, société civile, rôle de l'ajustement structurel et des réformes économiques, contexte international et crise de la légitimité).

Cette double approche constitue à la fois l'intérêt et la limite de l'ouvrage. Très instructif pour qui désire s'informer des grands débats

autour du phénomène démocratique en Afrique subsaharienne à travers quelques exemples régionalisés, il frustrera plus le connaisseur. En effet, le comparatisme obligé de chaque article prend trop de place et inhibe la réflexion des auteurs.

Il sera pourtant intéressant pour le lecteur français, peu familier de cette partie de l'Afrique, de connaître l'évolution de trois pays qui, bien que voisins et ayant subi la présence du même colonisateur, n'en présentent cependant pas moins des évolutions contrastées. L'Ouganda, aux conflits intérieurs chroniques, ne s'est pas détaché de sa tradition du leader fort (Milton Obote, Idi Amin Dada, Yoseweri Museveni) et de ses réflexes autoritaires. Aujourd'hui encore, la guerre contre la rébellion millénariste du nord, l'Armée de résistance du seigneur (Lord Resistance Army, LRA), justifie des atteintes aux droits de l'homme et un blocage de la transition démocratique. Le Kenya est entré récemment dans le petit cercle des États africains ayant connu une alternance grâce à des élections. Mwai Kibaki, opposant élu à la tête du pays, est venu rompre la domination de l'Union nationale africaine du Kenya (Kenyan African National Union, KANU) depuis l'indépendance (Jomo Kenyatta et Daniel Arap Moi). La Tanzanie, qui a connu au cours des années 1960 et 1970 une expérience d'économie collectiviste (*l'ujamaa* de Julius Nyerere), tente toujours de résoudre les problèmes posés par sa libéralisation politique

et de subtils équilibres régionaux et religieux – notamment ceux concernant le rôle de Zanzibar.

On notera en particulier l'intéressante (mais trop courte !) analyse de Thomas Burgess des pratiques politiques précoloniales (désignation du chef, modes de rapports entre pairs, etc.) dont la prise en compte est déterminante si l'on veut que la démocratie s'enracine et ne soit pas une simple importation, un corps étranger, une fiction dans l'évolution de ces sociétés.

Il est dommage que les textes de cet ouvrage soient trop souvent descriptifs, et nombre de leurs conclusions si attendues.

**Alain Antil**

## ASIE

---

### MAO TSÉ-TOUNG

Philip Short

Paris, Fayard, 2005, 673 pages

La biographie que nous offre Philip Short, grand connaisseur de la Chine qu'il a parcourue pendant près de 30 ans pour la BBC, est une œuvre rare et précieuse. Alimentée par un travail rigoureux sur des sources chinoises et anglo-saxonnes, elle compte près de 2 500 notes. *Mao Tsé-toung* n'est pas seulement une lecture de la vie du Grand Timonier, c'est aussi une formidable invitation au voyage : comprendre l'effet Mao, c'est sûre-

ment s'approcher de cette grande Chine, sentir sa poussière, toucher sa douleur, humer ses parfums, entendre son silence et les bruits de sa vie.

Fils aîné d'un paysan assez aisé, Mao enfant et adolescent a été en opposition constante avec son père, qu'il dit lui-même « avoir appris à haïr » et qu'il décrivait comme un homme âpre au gain. Pourtant ce père lui donna beaucoup, notamment de quoi subvenir à sa formation intellectuelle alors qu'il espérait une relève pour sa ferme. De sa mère, Mao devait garder le remords de ne pas avoir été à son chevet à sa mort. Un parcours que Philip Short présente comme finalement assez classique, optant ainsi pour une approche distincte de celle de Lucian Pye, autre grand biographe de Mao<sup>1</sup>.

À partir des années 1920, Mao structure ses orientations politiques : il découvre le marxisme, s'engage sur le front syndical, conduit plusieurs mouvements ouvriers dans le Hunan, devient secrétaire du comité provincial du Parti. Mao est orphelin et a 30 ans. Il aura « erré » une quinzaine d'années, dans le cadre de sa scolarité tout d'abord, où il teste école sur école avant de choisir la voie de l'histoire et de la littérature qui forment la base de son développement intellectuel. Il

---

1. L. Pye, *Mao Tse-Tung: The Man in the Leader*, New York, Basic Books, 1976 (traduction française : *Mao Tsé-toung, un portrait*, Paris, Hachette, 1976).

est profondément marqué par les grands textes de la Chine classique – *Le Roman des Trois Royaumes*, *Le miroir complet pour l'illustration du gouvernement* ou encore *Le rêve du Pavillon rouge* – et demeure un avide lecteur.

Tenté par la voie anarchique, il hésite à s'engager sur la route du marxisme-léninisme. L'oppression du peuple chinois, le besoin de modernité – Mao apparaît comme un grand progressiste –, la spécificité de l'histoire chinoise sont les trois moteurs principaux qui ont guidé son engagement et sa distanciation d'avec le communisme soviétique. Au début des années 1920 et sous la pression du Komintern, pour qui l'avenir de la Chine passe par une révolution nationale conduite par le Guomindang, le Parti communiste chinois clandestin pactise avec le parti républicain de Sun Yat-sen – une alliance que Mao et quelques-uns de ses amis rejettent tout d'abord catégoriquement, la politique du Guomindang « parti politique qui se bat pour le pouvoir et le profit » étant « totalement incompatible avec le communisme ». Mais le grand pessimisme qui gagne Mao sur une Chine en proie aux violences le pousse à rejoindre le Front uni où il s'évertue pendant un an et demi à faire triompher la ligne communiste. Cet épisode de la vie politique chinoise et le rôle du Komintern dans les orientations des communistes chinois font l'objet d'analyses particulièrement riches, de même, plus tard, que le

processus de réconciliation avec le monde occidental des années 1970.

Suivant les allées et venues de Mao entre Shaoshan, Shanghai, Canton et Pékin, P. Short dégage les postulats du maoïsme d'après 1949. Une voie autonome : adolescent, Mao préconisait de « faire fondre les idées étrangères dans la réalité chinoise ». Sa crainte de l'étranger et son incapacité à parler les langues étrangères le retiendront de tout voyage d'étude alors qu'il encourageait nombre de ses camarades à partir en France, au Japon ou à Moscou. Autre principe, le respect de la loi et de l'ordre, qui lui fit parfois soutenir des gouvernements de terreur par rejet de la violence révolutionnaire. Enfin, le besoin d'un État fort avec un pouvoir centralisé. Autant de repères dont nous connaissons les tristes suites pour la Chine.

M. Vingt-huit Traits, son pseudonyme de jeunesse – parce que son nom nécessite 28 traits de pinceau pour être écrit –, fut aussi un grand amoureux des femmes, poète à ses heures. Rude, souvent brusque et insaisissable – Philip Short raconte comment ses proches le mettaient sur écoute pour ne pas être dépourvus par les orientations du grand homme ou subir ses humeurs –, Mao était aussi un formidable orateur et un fin tacticien. C'est donc, servie par une belle écriture, l'image brute d'un homme politique d'une force rare que nous livre ici Philip Short.

**Régine Serra**

**PIRATES ET TERRORISTES EN MER D'ASIE.  
UN MAILLON FAIBLE  
DU COMMERCE MONDIAL**

Solomon Kane et Francis Martin  
Paris, Autrement, 2005, 126  
pages

Mélangant réalité et fiction, cet ouvrage a pour objectif de nous sensibiliser aux risques d'une recrudescence des activités de piraterie en Asie. Il nous rappelle, dans son deuxième chapitre, combien la pratique est ancienne. On en retrouve trace dès le x<sup>e</sup> siècle le long des côtes indiennes, chinoises et coréennes. Marco Polo en fait état dans ses récits de voyage. La topographie maritime s'y prête : importance du phénomène insulaire en Asie du Sud-Est comme facteur d'impunité, rôle très ancien des détroits de Malacca et de la Sonde dans le développement du commerce maritime mondial. Aujourd'hui, la piraterie d'Asie est en pleine recrudescence et concerne, pour 60 % des faits, les eaux de l'archipel philippin. Or la mobilisation internationale n'est pas à la hauteur des enjeux. Ce n'est que lentement et avec parcimonie que les États de la région se mobilisent, que leur coopération se développe. En outre, l'activité de piraterie bénéficie des distorsions entre les possibilités de répression universelle qu'offre le droit international et le souci qu'ont les États côtiers de voir respecter leur souveraineté – d'où un recours croissant aux entreprises privées de sécurité maritime.

Les auteurs précisent également à quel point la diversité du phénomène est une réalité incontournable en Asie. La piraterie s'en prend aussi bien aux petites gens qu'aux grands navires. Pour le premier cas, les boat people vietnamiens en ont fait les frais dans les années 1970 et 1980. Pour le second cas, selon le Bureau maritime international, 7 abordages sur 10 dans le monde ont lieu en Asie, et 70 % sont pratiqués au mouillage, ce qui pose la question de la sécurité de certains ports. La petite piraterie mobilise pêcheurs reconvertis et mafias locales. Plus sérieusement, les triades comme certaines autorités locales peuvent en être parties prenantes. Enfin, le phénomène peut atteindre à la dimension politique. La piraterie peut être mise à contribution pour financer, par exemple, la guérilla des Tigres tamouls. Sur la base de l'expérience de l'*USS The Sullivans* et du *Limburg*, l'ouvrage cherche enfin à nous sensibiliser à l'intérêt d'Al-Qaida pour ce type d'action, et décrit les conséquences d'un éventuel 11 septembre maritime dans le détroit de Malacca.

**François Campagnola**

## EUROPE

---

### LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Romain Yakemtchouk  
Paris, L'Harmattan, 2005,  
486 pages

L'ouvrage du professeur Romain Yakemtchouk est un impressionnant traité sur l'histoire institutionnelle de la politique étrangère commune de l'Union européenne (UE), sur les diverses crises qui ont égrené son existence et sur les différentes facettes de cette politique (questions de sécurité, relations avec les Nations unies, terrorisme, droits de l'homme, relations avec les différentes régions du monde).

L'ouvrage a les défauts de ses qualités. S'il est très précis et même exhaustif sur chacune des questions traitées, il ne présente pas en revanche de vue d'ensemble sur le fonctionnement à la fois institutionnel et opérationnel de cette politique (avec la délicate articulation entre les procédures communautaires et la politique étrangère et de sécurité commune [PESC]), ni de réflexion géopolitique sur le poids de l'UE dans le monde, sur son articulation avec l'hyperpuissance américaine, sur les possibilités et les limites de son influence. Il faut regretter à cet égard que l'auteur, qui s'attarde à juste titre sur les innovations d'une Constitution européenne qui ne verra peut-être jamais le jour, n'ait

pas pris le soin d'analyser plus profondément la « stratégie européenne de sécurité » (simplement mentionnée à la page 136) qui a été adoptée par les chefs d'État et de gouvernement en juin 2003 et qui a constitué, après la crise irakienne, le premier effort des Européens pour conceptualiser ce que peut être sur le fond leur politique étrangère commune. Le caractère révolutionnaire de l'affirmation d'une politique européenne de sécurité et de défense (PESD) depuis le sommet franco-britannique de Saint-Malo (1998) aurait peut-être aussi mérité de plus amples développements.

Ces regrets mis à part, Romain Yakemtchouk nous offre, en guise d'introduction, une réflexion sur les limites inhérentes de la politique étrangère de l'Union européenne, avec la difficulté à contourner la règle de l'unanimité dans un domaine qui reste au cœur de la souveraineté des États, la variété des positions des États membres à cet égard (si différents en termes de puissance et d'ambition) et le chemin laborieux qui ouvre péniblement la voie, à travers la définition d'intérêts « communs », à une politique étrangère « commune » mais certainement pas « unique ».

Les multiples cas concrets que nous présente l'auteur nous montrent combien l'UE peut s'entendre sur de grands principes comme la défense des droits de l'homme, le soutien aux Nations unies (qu'elle finance à hauteur de 40 %) et l'appui au désarmement, mais combien aussi

elle paraît démunie face aux crises du système international telles que le conflit du Proche-Orient, la récente crise irakienne, le drame yougoslave à ses débuts, la tragédie du Rwanda ou de la Tchétchénie, etc. Pourtant, de la déclaration de Venise sur le Proche-Orient (1980) au rôle de Javier Solana pour régler la crise macédonienne (2001) ou la crise ukrainienne (2004), la diplomatie européenne n'a cessé de s'affirmer cahin-caha.

Comme le remarque justement l'auteur dans sa conclusion, « le temps des souverainetés absolues des États est dépassé ». Malgré l'élargissement qui accroît le poids de l'UE mais risque aussi de diluer sa volonté, l'affirmation d'une politique étrangère européenne commune reste essentielle. Si les solutions préconisées par la Constitution européenne ne devaient finalement pas voir le jour, il faudra se montrer inventif pour combiner dans un but commun et dans une démarche commune ce qui reste de puissance et de volonté dans les grands États européens, avec la nécessité d'institutions et de procédures qui garantissent (comme nous le rappelle opportunément la position de Paul-Henri Spaak au moment de l'affaire des plans Fouchet, p. 47) le souci d'égalité des plus petits États.

**Maxime Lefebvre**

## PROCHE ET MOYEN-ORIENT

---

### L'ISLAM DE MARCHÉ. L'AUTRE RÉVOLUTION CONSERVATRICE

Patrick Haenni  
Paris, Le Seuil, 2005, 108 pages

Alors que nombre de travaux s'efforcent de distinguer islamistes radicaux et modérés, cet essai nous incite à contourner l'islamisme pour ouvrir le débat sur une « révolution conservatrice » touchant le monde musulman, et dont il pourrait ne pas sortir indemne. Mises de côté les représentations qui font de l'islam, globalement, l'ennemi de l'Occident et de sa modernité, on peut ainsi découvrir que l'intégration de cet islam à l'espace public progresse.

Selon l'auteur, l'« islam de marché » n'est pas le cri des déshérités du monde : les premières pages de ce livre décrivent l'« embourgeoisement » des acteurs de la réislamisation. L'« islam de marché » est l'expression d'une nouvelle bourgeoisie musulmane que représente bien l'homme d'affaires pieux qui croit plus à la réussite professionnelle qu'à l'engagement politique. Ses entrepreneurs sont des militants en rupture avec les conceptions de l'islam politique, notamment des Frères musulmans dont ils critiquent l'excès de discipline et de hiérarchie. À compter des années 1990, ces « militants fâchés » étudient et traduisent la littérature managériale américaine



de Stephen Covey ou la théologie de la prospérité de Norman Pearle adaptant progressivement l'islam à une logique marchande, redéfinissant un *homo islamicus* flexible et « battant ».

Le prédicateur de l'islam de marché délaisse la théologie et se transforme en « coach ». Sa nouvelle mission : aider à rompre les « chaînes de la passivité » pour atteindre au succès. Amr Khaled dans les quartiers chics du Caire, Aa Gym à Djakarta ou Fethullah Gülen pour les musulmans de langue turque prêchent la promotion sociale et culturelle et réorganisent l'islam autour des valeurs de l'entreprise.

« Passant du politique à l'économique, le conflit [avec l'Occident] devient une compétition régulée par le marché » : entrepreneurs et consommateurs musulmans s'inscrivent aujourd'hui dans l'espace global du marché, et y introduisent leurs produits halal. Ils concilient les imaginaires occidentaux avec les valeurs musulmanes et régènerent le secteur privé par une vision anti-étatiste où l'islam inspire de multiples projets.

La dernière partie de l'ouvrage traite plus explicitement du rapprochement entre le néolibéralisme de l'islam de marché et celui des néo-conservateurs américains. Avec une idéologie qui rappelle la *faith based initiative* de George W. Bush, l'islam de marché propose aux « communautés religieuses [qui] sont la société civile » de s'affran-

chir de la tutelle étatique, de s'investir dans les œuvres et de rétablir la morale. Une nouvelle alliance se constituerait ainsi, l'« axe de la vertu » pour Patrick Haenni. Des scénarios inédits s'ébauchent dès lors, où « l'islam de marché apparaît d'ores et déjà comme le partenaire idéal des Américains non seulement dans leur politique moyen-orientale, mais également dans le conflit de la modernité qui l'oppose à l'Europe des Lumières, de la raison laïque et étatiste. »

Cet ouvrage a le grand mérite de démontrer que certaines formes du renouveau de l'islam peuvent ignorer la rhétorique du djihad et emprunter à l'Occident ses modèles séculiers.

**Valentina Frate**

### L'HEURE DE L'IRAN

Frédéric Tellier

Paris, Ellipses, 2005, 220 pages

Cet ouvrage, qui entend décrypter le système politique de la République islamique d'Iran et les problèmes liés à son intégration et à sa place au sein de la communauté internationale, est sans concession pour les autorités d'un régime que l'auteur qualifie justement d'« idéocratie ». Cette analyse constitue un réquisitoire implacable contre un État dont la nature présente, selon l'auteur, toutes les caractéristiques du « totalitarisme » selon la définition proposée par la science politique occidentale, d'Hannah Arendt à Raymond Aron.

Cette position mérite d'être nuancée. En effet, il existe parfois, à l'intérieur de balises soigneusement mises en places, un débat politique qui permet l'expression d'opinions contradictoires. De même, les élections, malgré le filtre imposé par le Conseil des gardiens sur les candidatures, ne sont pas forcément jouées d'avance. Par conséquent, si le système politique de la République islamique a bien une composante autocratique dominante, il contient aussi certains éléments « démocratiques ».

L'auteur aborde également de manière convaincante ce qu'il appelle le « quiproquo réformiste » : comment le régime a entretenu le mythe de la réforme d'un système qui s'est avéré, au terme de l'expérience réformiste... irréformable.

S'agissant de la politique extérieure, la rhétorique reste agressive, même si l'Iran a renoncé à exporter sa révolution et s'est efforcé avec un certain succès de normaliser ses relations avec ses voisins. Sa politique étrangère est marquée par une certaine continuité, dont quelques éléments remontent à la période du Shah, notamment l'obsession de la sécurité. L'Iran se sent désormais « assiégé » par la présence de forces armées ou de régimes alliés des États-Unis à ses frontières.

Frédéric Tellier pose enfin le problème du *regime change*. Il est peu probable qu'il puisse être imposé de l'extérieur, par la force ou le renforcement du régime des

sanctions. Une aventure militaire américaine en Iran semble exclue, l'expérience irakienne ayant renforcé Téhéran et placé les États-Unis dans une situation inconfortable. D'autre part, le régime des sanctions auquel est soumis Téhéran ne peut être efficace que si l'ensemble de la communauté internationale organise un boycott de l'offre énergétique iranienne, une perspective qui reste très improbable, comme le souligne avec raison l'auteur. Le changement ne pourra donc venir que de la société iranienne elle-même.

En dépit des réserves mentionnées, l'analyse permet de comprendre la place centrale occupée par la question iranienne dans les préoccupations de la communauté internationale.

**Jean-Claude Dussier**

### LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE L'ÉTAT D'ISRAËL EN FRANCE

Marc Hecker

Paris, L'Harmattan, 2005, 124 pages

Marc Hecker présente, à travers *La Défense des intérêts de l'État d'Israël en France*, une analyse novatrice, sereine et consensuelle, des voies et moyens d'influence de celui-ci dans notre pays.

Récusant l'idée et le terme de « lobby », l'auteur décrit, pour reprendre les termes d'un des préfaciers, « la cartographie des vecteurs par lesquels passe l'influence d'Israël en France ». Le terme de lobby

lui paraît impropre d'un double point de vue : couramment utilisé à l'étranger, il conserve en France une connotation péjorative, quel que soit d'ailleurs l'acteur du lobbying, syndicats professionnels, groupes religieux ou communautaires. Et qui dit lobby, dit action cohérente d'un groupe. Or ce qui frappe ici, c'est la diversité des points de vue, chacun ayant sa conception de l'intérêt à défendre. De Théo Klein, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui pense que l'intérêt d'Israël passe par l'existence d'un État palestinien, qualifié de ce fait d'ambassadeur d'Arafat par Michel Darmon, ancien président de l'association France-Israël, à ce dernier, partisan du Grand Israël, il y a plus qu'une nuance : une véritable divergence. Le seul dénominateur commun est celui de la défense des droits d'Israël à l'existence et à la sécurité.

Très opportunément, Marc Hecker positionne cette défense dans le contexte de la « politique arabe » de la France. En effet, il n'est pas possible de disjoindre les relations franco-israéliennes de cette politique. Après l'âge d'or de la IV<sup>e</sup> République, la politique française post-1967 n'a jamais été véritablement acceptée par l'opinion publique en Israël.

Pour cette défense de l'État d'Israël, l'ambassade à Paris, une des plus grosses missions israéliennes à l'étranger, joue un rôle pilote qui est ici bien décrit. Cette position clé s'explique tant par les

ambitions de la politique française au Proche-Orient que par l'importance de la communauté juive française ou par la densité de la relation franco-israélienne. Elle peut aussi renvoyer à la conception propre de l'ambassadeur qui, parfois, n'hésite pas à franchir la ligne rouge de l'ingérence : un comportement qui a valu à Ovadia Soffer, entre 1983 et 1992, quelques rappels à l'ordre.

Un autre acteur important est naturellement le CRIF qui regroupe une soixantaine d'associations, avec la vocation d'assurer la représentation politique de la communauté juive de France, sans monopole toutefois. D'autres associations revendiquent un tel rôle, notamment celles qui recrutent hors de la communauté parmi les sympathisants et les admirateurs de l'État d'Israël. Tel est le cas de France-Israël, qui « œuvre pour le renforcement des liens entre le peuple de France et le peuple d'Israël [...] quelle que soit la tendance politique de leur gouvernement ». Elle continue l'action de l'association France-Palestine fondée en 1926 par le président du Conseil de l'époque, dont la vocation était de plaider, auprès des instances internationales, la création d'un État juif au Proche-Orient.

Les acteurs identifiés, les modalités d'action sont inventoriées, qui vont de l'action de communication aux manifestations de masse, en passant par des contacts avec les milieux de la politique, de la presse ou de l'administration. Un temps fort de cette communication est

le dîner annuel du CRIF, auquel participent le Premier ministre et plusieurs ministres. Son président n'hésite pas, souvent avec une franchise remarquée, à leur adresser compliments ou remontrances, non seulement sur les relations avec la communauté juive de France mais aussi sur la politique française au Proche-Orient. Quant au Quai d'Orsay, il a, pour la communauté juive, la réputation d'être un bastion pro-arabe : encore convient-il de rappeler que la politique étrangère de la France se décide en dernier ressort à l'Élysée...

Cette action d'influence est-elle efficace ? Pour certains, cette influence est considérable. Pour d'autres, comme l'observe Michel Gurfinkiel, cette action n'est « ni monolithique, ni gérée de façon excessivement professionnelle ou efficace ». L'impression d'ensemble est celle d'une réelle influence, variant avec les circonstances.

L'ouvrage s'appuie sur une documentation variée et souvent de première main, alliant textes ou documents officiels émanant des différents acteurs, à des entretiens menés par l'auteur auprès des principaux responsables de ces actions d'influence. Cette étude documentée et objective mérite une lecture attentive. Elle contribue à faire mieux connaître l'arrière-plan de notre politique étrangère dans cette région du monde.

**Denis Bauchard**

## LA TURQUIE

Semih Vaner (dir.)  
Paris, Fayard/CERI, 2005,  
733 pages

La portée presque philosophique du panorama ici offert témoigne d'un effort de clarification intellectuelle salutaire. La complexité de la réalité turque est restituée à la fois par une grande somme d'informations historiques, géographiques, humaines, mais aussi par la richesse des analyses.

Au nombre des thèmes transversaux on pourrait d'abord relever les transformations de l'État turc, si souvent analysé au miroir de l'État français, et dont le rôle spécifique ne peut être compris sans appréhender au plus près la psychologie de l'empire déchu. La portée de la question territoriale et du sort des minorités ethniques, linguistiques et religieuses est également centrale, dans un pays obsédé par l'homogénéité alors qu'il est un carrefour géographique et un creuset culturel sans pareil. Le rapport des Turcs à l'altérité demeure difficile, et le rêve européen apparaît peut-être aujourd'hui comme une possibilité d'apaiser enfin une tension permanente entre fierté nationale et volonté de normalisation. On comprend finalement que la dialectique stabilité/instabilité reste une catégorie de compréhension fondamentale pour qui veut saisir les interactions, parfois étranges, entre l'évolution de la scène politique turque et l'état de l'économie du pays, et un immense besoin d'ancrage extérieur, qui se manifeste

par un européisme presque obsessionnel depuis les débuts de la République. L'origine, les manifestations et l'évolution de la violence politique en Turquie dessinent enfin l'une des lignes de continuité les plus fascinantes de l'ouvrage. Cette question, traitée comme telle par Hamit Bozarslan, imprègne également les chapitres sur la question kurde, la minorité alévie, ou encore la très intéressante contribution de Sirin Tekeli sur le sort des femmes dans la construction du système kémaliste.

Le choix des sujets rend donc surtout justice à la complexité des évolutions politiques turques. L'économie turque est analysée avec moins de précision que les thématiques politiques, bien que la remarquable contribution de Deniz Akagül réussisse à problématiser politiquement, et de façon très convaincante, le chaos statistique des vingt dernières années. Les relations internationales sont également un peu sacrifiées, l'ouvrage se concentrant sur les dynamiques internes. Entre ses relations privilégiées avec l'Occident, comme pilier de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et membre potentiel de l'Union européenne (UE), la gestion complexe de ses relations avec des voisins issus de l'ex-empire soviétique et la proximité dangereuse d'un Moyen-Orient en crise ouverte, la Turquie est aujourd'hui sous contraintes. L'abcès chypriote ou les effets du conflit irakien pèsent fortement sur les recompositions stratégiques régionales.

On l'aura compris, ce livre entend nous faire comprendre la Turquie « de l'intérieur », celle qui ne se livre pas aisément, produit d'un passé long, chargé en événements, et de la recomposition permanente d'intérêts confus et contradictoires. Une centaine de pages sont consacrées à la culture, thème essentiel pour qui veut saisir l'ampleur des transformations à l'œuvre. D'une lecture agréable et prenante, qui suscite l'envie d'en savoir plus, ce livre est bien un classique en puissance.

**Dorothee Schmid**

### **LES SECRETS D'UN DIPLOMATE**

Avi Pazner

Monaco, Éditions du Rocher,

2005, 364 pages

Quel point commun existe-t-il entre des diplomates israéliens apparemment aussi différents qu'Avi Primor, Elie Barnavi, Eliahou Ben Elissar et Ovadia Soffer ? Tous ont été en poste à Paris et tous ont raconté leur expérience parisienne dans des livres autobiographiques. Les aspirations littéraires des hauts fonctionnaires israéliens affectés en France semblent se confirmer puisqu'Avi Pazner vient, lui aussi, de publier ses mémoires.

Alors que les ouvrages de Primor, de Barnavi et de Soffer étaient réellement centrés sur les relations franco-israéliennes, Avi Pazner adopte une optique plus large : le récit commence en 1937, année de sa naissance à Dantzig, et se termine en 2005 à Jérusalem.

Il détaille le parcours qui l'a conduit aux quatre coins du monde. En toile de fond, il commente les grandes étapes de la vie politique israélienne. Analyses et anecdotes s'entremêlent, rendant la lecture aussi plaisante qu'intéressante. Il rapporte par exemple que, lorsqu'il était en poste à Bangui (République centrafricaine), Jean Bedel Bokassa convoqua l'ambassadeur d'Israël, juste après la guerre des Six Jours (1967), pour lui remettre des liasses de francs CFA en l'honneur de la victoire de Tsahal.

Après Bangui, Avi Pazner est nommé à Nairobi, puis conseiller à Washington. En 1982, Israël envahit le Liban. Le récit en est surprenant : il montre comment Ariel Sharon a pratiqué la politique du fait accompli à l'insu du reste du gouvernement, Itzhak Shamir, alors ministre des Affaires étrangères, n'ayant appris le maintien des troupes israéliennes à Beyrouth que par l'entremise de... George Shultz, secrétaire d'État américain. En 1983, Shamir devient Premier ministre, et Pazner est promu porte-parole du gouvernement.

En 1991, il retourne en poste à l'étranger, cette fois en qualité d'ambassadeur à Rome. Sa mission dure quatre ans et marque un tournant dans l'histoire de la diplomatie israélienne puisque le 31 décembre 1993, soit deux mois après la signature des accords d'Oslo, est paraphé un document établissant officiellement des relations diplomatiques entre l'État hébreu et le Vatican.

Après l'Italie, Pazner est envoyé à Paris. Il décrit la complexité des relations franco-israéliennes et insiste sur l'attitude ambiguë de Jacques Chirac. Le président français – qu'Elie Barnavi qualifie de « philosémite pro-arabe » – demeure, pour l'auteur, une véritable « énigme » (p. 288). De retour à Jérusalem, il est nommé porte-parole du gouvernement d'Ehoud Barak. Lorsque la seconde *Intifada* éclate et qu'Ariel Sharon arrive au pouvoir, ce dernier lui propose de garder la même fonction. Avi Pazner accepte et passe donc du statut de porte-parole d'un gouvernement travailliste à celui d'un gouvernement de droite, position qu'il occupe toujours à l'heure actuelle. Certains considéreront ce changement de cap comme une posture opportuniste. Avi Pazner se voit plutôt comme un haut fonctionnaire dont la mission est de faire fi des clivages politiques pour servir les intérêts de l'État.

Ceux qui s'attendent à découvrir des révélations fracassantes seront déçus, mais le lecteur désireux de visiter sous un angle original les coulisses de la scène politique israélienne trouvera en Avi Pazner un guide passionné et passionnant.

**Marc Hecker**

## PARMI LES LIVRES REÇUS

---

Allard, J., et A. Garapon, *Les Juges dans la mondialisation. La nouvelle révolution du droit*, Paris, Le Seuil, 2005.

Coulon, J. (dir.), *Guide de maintien de la paix 2006*, Outremont (Québec)/Montréal, Athéna éditions/CEPES, 2005.

Dreyfus, F.-G., *Comprendre le monde actuel*, Feucherolles, La Nef, 2005.

Fillion, A., *Laurence d'Arabie au Moyen-Orient*, Paris, Le Fellin, 2005.

Frémeaux, J. et M. Battesti (dir.), *Sorties de guerre*, Paris, Ministère de la Défense, Secrétariat général pour l'administration, « Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense », n° 24, 2005.

Hofnung, Th., *La Crise en Côte-d'Ivoire. Dix clefs pour comprendre*, Paris, La Découverte, 2005.

Guilhaudis, J.-F., *Relations internationales contemporaines*, Paris, LITEC, 2005 (2<sup>e</sup> édition).

Leveau, R. et F. Charillon (dir.), *Afrique du Nord Moyen-Orient. Les incertitudes du Grand Moyen-Orient*, Paris, La Documentation française, 2005.

Musselin, Ch., *Le Marché des universitaires, France, Allemagne, États-Unis*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

Réau, É. du, Ch. Manigand et T. Sandu (dir.), *Dynamiques et résistances politiques dans le nouvel espace européen*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Schwok, R., *Théories de l'intégration européenne*, Paris, Montchrestien, 2005.

Verhoeven, J. (dir.), *Annuaire français de droit international*, Paris, CNRS éditions, 2005.